

H A U T E



S A I N T O N G E

/// 129 COMMUNES

Le MAG de la Communauté des communes de Haute-Saintonge /// N°6



/// NOTRE VIE ENSEMBLE

03 > ÉDITO

04 > JACQUES BEL

Portrait d'un entrepreneur saintongeais

06 > LA PIERRE BLANCHE DE JONZAC

Des carrières aux Thermes

10 > ÉGLISES ROMANES

Un patrimoine de pierre

14 > CHÂTEAUX ET DONJONS

La Haute-Saintonge médiévale

18 > PROPRIÉTÉS & FACADES

De la Renaissance au XIXe siècle

22 > CARTOGRAPHIE

24 > PRÉSENCE ROMAINE

Des siècles d'histoire dans la glèbe et la pierre

26 > AU SERVICE DU PATRIMOINE

Les équipes de la CDCHS

28 > LE PASSAGE DES HEURES

Un éditeur patrimonial

30 > LES SENTIERS DES ARTS

Retour au land-art

32 > LES ANTILLES

Vingt ans déjà !

34 > LE LYCEE JEAN HYPPOLITE DE JONZAC

Un demi-siècle de polyvalence

36 > LE CONTRAT LOCAL SANTÉ

Santé et bien-être pour tous

40 > TRANSPORT À LA DEMANDE

Une nouvelle offre de mobilité

42 > AGENDA



04



14



26



30

Magazine de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge
7, rue Taillefer - 17500 Jonzac
05 46 48 12 11
contact@haute-saintonge.org

Directeur de la publication : Claude Belot
Secrétaire de rédaction / Rédaction : Laurent Diouf
Création Graphique : Pauline Charrier, Audrey Lacour
Photographies : Véronique Sabadel / CDCHS (sauf mention contraire)

Impression : Maury Imprimeur - Tirage : 40 000 ex.
Distribution : La Poste du 10 au 14 octobre 2022
Dépôt légal à parution - N° ISSN en cours
Tous droits de reproduction réservés

VERS L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA HAUTE-SAINTONGE



CLAUDE BELOT

Président de la communauté
des communes de Haute-Saintonge,
Président honoraire du conseil départemental,
Sénateur honoraire de la Charente-Maritime.

Nous avons passé en Haute-Saintonge un bel été avec une fréquentation jamais connue. Nos capacités touristiques et thermales étaient pleinement utilisées et nos établissements ont plutôt bien fonctionné. Les Français, puisqu'ils représentent 90 % de notre clientèle, avaient envie de revivre après ces deux années de pandémie et on les comprend. Ils avaient peut-être aussi envie d'oublier tous les nuages noirs qui s'amoncellent à l'horizon, en particulier l'horizon nord qui a tant de conséquences pour notre approvisionnement énergétique, notre économie et nos démocraties. Cela fait également redémarrer un processus monétaire que nous avons oublié qui est l'inflation des prix.

Comment des pays développés ont-ils pu croire un instant qu'ils pourraient s'approvisionner en gaz et en pétrole, qui sont devenues les sources d'énergie les plus utilisées en Europe, sans prendre des risques énormes de dépendance dont nous connaissons aujourd'hui la tragique réalité !

Il ne fallait pas seulement diversifier les sources d'énergie, il fallait aussi mettre en œuvre nos sources d'énergie renouvelable locales. Depuis des années, nous avons en France un débat où l'opinion était fortement influencée par des groupes de pression pour remettre en question le nucléaire où la France avait pourtant un savoir-faire reconnu mondialement, mais sans pour autant proposer la mise en œuvre effective des énergies locales. Toute cette période a le mérite d'avoir remis les têtes d'aplomb. Aujourd'hui, il y a consensus sur ce qui doit être fait en France sur le plan énergétique, car les Français n'ont pas envie de décroissance. Ils veulent des revenus, du travail bien rémunéré et n'ont pas l'intention de vivre avec une bougie pour s'éclairer. Ce consensus, c'est une bonne moitié de nucléaire, chose possible à réaliser en investissant dans de nouveaux réacteurs, l'autre moitié étant assurée par des sources d'énergie renouvelables et locales.

En Haute-Saintonge, pour mener une politique de ce genre, la nature nous gâte en donnant des réserves en eau de subsurface ou plus profondes permettant de faire de l'énergie géothermique ; elle nous donne des ressources en bois utilisables pour alimenter les réseaux de chaleur collectifs ou les particuliers, et enfin un soleil généreux pour lequel avec 500 ha de panneaux solaires sur les 183 000 ha de notre territoire, soit 0,27 % de sa superficie, on peut produire l'intégralité de l'électricité qui nous est nécessaire. Si nous le voulons et si on nous laisse faire, nous pouvons devenir exportateur d'électricité en quelques années. La technique, déjà largement mise en œuvre, est maîtrisée et les opérations trouvent un financement sans difficulté, car elles sont économiquement rentables.

Donc, pour un monde rural comme le nôtre, c'est vraiment la carte à jouer et il faut la jouer avec détermination et avec force. Nos réalisations sont réussies et novatrices, nous avons la capacité à trouver les financements, nous avons tous les opérateurs nécessaires. Il ne nous manque que les autorisations de faire que l'administration d'État, en appliquant de façon tatillonne toutes les lois et règlements, peut retarder voire empêcher. Nous avons beaucoup d'avance sur la plupart des territoires et nous adhérons pleinement à la volonté affirmée par le Président de la République, la Première Ministre et la Secrétaire d'État à l'Énergie pour passer de la parole aux actes et nous permettre d'agir comme nous le voulons, le pouvons et le devons. Il ne reste à l'État qu'à dire à ceux qui agissent en son nom de faire tout ce qui est possible pour faire aboutir les projets.

Nous avons beaucoup de chance, la nature nous a gâtés, nous allons écrire j'en suis sûr une nouvelle page heureuse de notre histoire qui nous apportera de la richesse et de l'emploi.

JACQUES BEL

Portrait d'un entrepreneur saintongeais

Ancien directeur de l'usine Wesper, Jacques Bel a aussi transformé la fabrique d'alambics Chalvignac en groupe industriel de première importance dans le domaine du matériel viticole. Autant d'activités qui témoignent de son dynamisme d'entrepreneur animé par l'écoute et le respect.

De la Corrèze à la Haute-Saintonge

Corrézien d'origine, né en février 1940, Jacques Bel découvre son père à l'âge de 5 ans, lorsque celui-ci est de retour d'Allemagne où il était prisonnier. Il est frappé par le caractère de cet homme qui a voyagé, qui rebondit en se lançant dans des affaires pour faire vivre sa famille, qui se comporte et parle différemment des autres. C'est bien évidemment un modèle. Jacques Bel se promet de faire comme lui et d'essayer d'aller voir ailleurs...

À 16 ans, Jacques Bel entre à la Manufacture d'armes de Tulle après avoir passé un examen. Il est en formation, un peu équivalente à celle d'un lycée technique. Lorsque la Manufacture propose d'envoyer des candidats en région parisienne pour apprendre le métier de chaudronnier, Jacques Bel se porte volontaire. Il se débrouille seul, étant un peu rémunéré par sa formation et travaillant parfois à côté. Il se retrouve ainsi indépendant et face à ses responsabilités très tôt.

À la fin de son cursus, il revient à Tulle, à la Manufacture. Ensuite, c'est l'Algérie durant 27 mois. Il se voit confier la gestion d'un garage où travaillent environ 70 personnes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y avait aucune organisation. Jacques Bel prend les choses en main et gère l'atelier. Cette expérience agira comme une révélation. Il en garde le goût pour l'entrepreneuriat.

Au sortir de sa mobilisation en 1963, Jacques Bel se marie et s'installe à Pons où il est embauché par la SMCP (Société de Mécanique et Chaudronnerie de Pons). Rachetée à Westinghouse en 1961 par la société Tunzini, cette entreprise est spécialisée dans la production d'équipements de transfert de vapeur (vannes, accouplements de wagons, échangeurs thermiques) destinés à la SNCF.

L'aventure de la Wesper

Le siège administratif et la direction générale de la SMCP sont implantés en région parisienne. L'usine de fabrication se situe donc à Pons et fonctionne grâce à du personnel transféré des autres sociétés du groupe, dans l'attente d'un recrutement local. Lorsque ces personnels déplacés réintègrent leurs postes d'origine, Jacques Bel devient responsable du bureau des méthodes.

La SMCP se développe rapidement. En 1969, suite au rachat de la société Chanard, spécialisée dans la fabrication de ventilation et conditionnement d'air, la société prend le nom de Wesper SA. Dans la décennie suivante, la société Tunzini connaît quelques difficultés. Saint-Gobain prend alors 100 % du capital et la société Wesper SA devient Wesper CEMTA : Compagnie Européenne de Matériel Thermique et Aéronautique (l'aéronautique se rapportant à tout ce qui a trait à la ventilation, la climatisation, le traitement de l'air, etc.).

Une réimplantation de l'ensemble des ateliers (27 000 m²) est devenue nécessaire pour faire face à l'augmentation importante de l'activité. Plusieurs projets sont examinés. Celui porté par Jacques Bel est retenu. Il préconise notamment des investissements en

matériels pour la fabrication des échangeurs. Jacques Bel devient alors directeur de fabrication.

En 1984, la société est revendue à la société ACOVA, puis à un groupe américain : Synder General Corporation, composé d'une trentaine de sociétés implantées principalement aux USA et en Europe. La Wesper est alors rattachée à AAF (American Air Filter, une société du groupe située à Gasny dans l'Eure. Basée à Bruxelles, la direction générale européenne d'AAF nomme Jacques Bel directeur.

Le groupe, très endetté, est repris en 1994 par la société OYL, filiale de Hong Leong. Les résultats financiers sont loin d'être satisfaisants. La décision d'une réorganisation des sociétés est prise, avec éventuellement le regroupement ou la suppression de certains sites de productions. Des changements d'encadrement sont également actés. Jacques Bel prend la direction générale de l'usine de Pons.

Le succès d'une réorganisation

La mission que l'on a fixée à Jacques Bel est simple : la relance ou la fermeture du site. Une réorganisation rapide et significative est indispensable. Une cinquantaine d'emplois (majoritairement indirects) furent supprimés. Jacques Bel procède aussi au rapatriement des directions financières et commerciales sur le site de Pons. La cohabitation de l'ensemble des services en un seul lieu supprime les tensions existantes.

À la suite de ces mesures, des économies importantes sont réalisées et permettent d'ajuster les prix de vente de l'ensemble des produits qui s'intègrent dans quatre familles : conditionnement d'air et pompes à chaleur, chauffage, matériels de réfrigération, échangeurs thermiques (notamment pour la SNCF et la Marine Nationale). Entre 1994 et 1997, le chiffre d'affaires de la société a presque triplé et le nombre de salariés de la Wesper est passé de 170 à 350 !

Le mode de gestion de Jacques Bel est pour beaucoup dans cette réussite. Il privilégie les rapports humains. Comparé à d'autres dirigeants, il fait preuve de volonté tout en sachant rester humble. Il sait ce qu'il se passe dans les ateliers, connaît la nature du travail fourni, dialogue avec le personnel. Il exige aussi que les chefs de service respectent leurs équipes. Les réunions d'information avec l'ensemble du personnel sur la gestion de l'entreprise et les perspectives de développement sont également très bénéfiques.

Mais le refus par la société-mère d'agrandir la surface des ateliers, rendue insuffisante par l'augmentation des commandes et les perspectives de croissance, ainsi que la volonté de transférer des lignes de fabrication vers d'autres usines du groupe, motive le départ de Jacques Bel. Malgré des conditions favorables, il quitte la société fin 1997 avec la satisfaction du devoir accompli : la société a retrouvé sa rentabilité comme il s'y était engagé.

Le début d'une autre histoire

La suite de l'histoire est moins flamboyante pour la Wesper. De sérieuses difficultés économiques conduiront à la liquidation de l'entreprise en 2015. Depuis, la société Air Thermik a repris partiellement l'activité et continue de faire vivre la marque Wesper sur une partie du site d'origine à Pons. Pour sa part, Jacques Bel, libéré de ses engagements, a pu se consacrer pleinement à la société Chalvignac. Là aussi, son sens de la gestion et des rapports humains va faire merveille.

C'est en 1981, longtemps avant de mettre fin à ses activités avec la Wesper, que Jacques Bel a racheté Chalvignac, une petite entreprise familiale située à Jarnac-Champagne, réputée pour sa fabrication d'alambics. Ce rachat s'est fait par hasard, à la suite d'une invitation à visiter les ateliers de l'entreprise. Corrèzien ignorant tout du processus de distillation, Jacques Bel est ébloui par la beauté des alambics et fasciné par le travail des ouvriers (à l'époque, il n'y avait que très peu d'outils : un poste à souder et des maillets...).

La société employait sept personnes en atelier et une personne à mi-temps pour l'administratif. La fumisterie et la partie gaz étaient sous-traitées. Le marché du cognac traversait une période assez difficile. Durant les périodes creuses, la société réalisait pour ses clients distillateurs des travaux sanitaires et de plomberie. Jacques Bel ne se résout pas à voir cette société disparaître avec son savoir-faire exceptionnel. C'est dans ce contexte qu'il rachète la société à un éphémère repreneur avant lui.

La transformation réussie de Chalvignac

Jacques Bel a la chance de ne pas être un gros dormeur. Il peut, pendant le temps où il exerce aussi des responsabilités à la Wesper, investir et surtout s'investir pour continuer de faire vivre Chalvignac. En 1985, la décision est prise de fabriquer aussi des cuves en inox. Progressivement, sous l'impulsion de Jacques Bel qui s'en occupe exclusivement à partir 1997, l'entreprise va grossir jusqu'à devenir aujourd'hui un groupe qui emploie 450 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 85 millions d'euros !

Rachats de sociétés spécialisées (Semop, Vinck France, Sodipia, Simonneau, Prulho 3R, Metalinox, Maître, Vautier...). Constitution de pôles (Chalvignac Industrie, Chalvignac Équipement, Chalvignac Process Distillation...). Construction de bâtiments relais avec le soutien de la CDCHS pour abriter de nouveaux ateliers. Formation et participation accordées au personnel. Investissements réguliers à hauteur de 5 % du chiffre d'affaires pour moderniser l'entreprise (informatique, matériels de production, etc.).

Jacques Bel a su faire de cette entreprise familiale un groupe dont l'activité couvre désormais tous les besoins matériels de la filière viticole et industrielle (alambics, brûleurs, cuves viticoles, industrielles et pharmaceutiques, bennes viticoles et agricoles, traitements thermiques, etc.). L'histoire de Chalvignac s'écrit en grand. Le groupe travaille sur l'ensemble de l'Hexagone et exporte dans de nombreux pays (États-Unis, Chili, Arménie, Pologne, Portugal, Afrique, Canada...). Jacques Bel a pris sa retraite en 2012. Son gendre et sa fille ont pris le relais à la direction. Cette continuité a permis, entre autres, à de nombreux employés de finir leur carrière sur place, ce qui aurait probablement été problématique dans le cas d'une vente à un tiers.

Jacques Bel reste profondément attaché à ces sociétés et demeure reconnaissant envers l'ensemble du personnel qui a œuvré à cette réussite collective. De même envers les élus qui l'ont soutenu : Pierre Babin, maire de Jarnac-Champagne, Christian Dugué, maire de Pérignac, et les sénateurs Daniel Laurent et Claude Belot. De leur soutien, Jacques Bel retient une leçon : la coopération entre entreprises et politiques ne peut que profiter à l'essor d'une région et au bien de tous. La politique en elle-même ne l'a jamais attiré : Jacques Bel a été conseiller municipal à Pons, mais reste convaincu que l'on ne peut pas être à la fois chef d'entreprise et élu. C'est un grand serviteur de l'industrie française et de la Haute-Saintonge.

LA PIERRE BLANCHE DE JONZAC

Des carrières aux Thermes

Sans la pierre blanche, le patrimoine saintongeais ne serait pas le même. Les églises romanes, les châteaux et les domaines viticoles n'auraient pas le même cachet. Cette pierre, matériau noble de construction pendant des siècles, provient d'une longue histoire géologique. Une histoire que nous a racontée Jacques Gaillard, longtemps professeur au Lycée de Jonzac, archéologue et historien des carrières.

Tout commence au fond des mers, il y a 200 millions d'années, à l'ère secondaire. Les coquilles de la faune marine se déposent progressivement. S'amorce alors un lent processus de sédimentation et de cristallisation qui va donner naissance au calcaire. Plus tard, à l'ère tertiaire, il y a environ 65 millions d'années, la tectonique des plaques fait remonter les anciennes couches géologiques. L'érosion achèvera l'affleurement des futurs gisements de pierre de taille sur des plis qui se distribuent sur un axe Nord-Ouest / Sud-Est, allant pour l'essentiel en Haute-Saintonge des alentours de Pons à Jonzac.

Des traces attestent que la pierre blanche a été exploitée dès l'Antiquité. On trouve une utilisation de la pierre brute aux temps préhistoriques puis à l'époque des Gaulois, comme le prouve notamment l'Oppidum de Pons qui avait un rempart constitué de terre avec des bois entrelacés et renforcés par des pierres. Mais ce sont les Romains qui ont commencé à faire un usage plus systématique de la pierre taillée. À Jonzac, les carrières serviront aussi à la réalisation des sarcophages mérovingiens dont on a retrouvé l'emplacement sur le parvis de l'église.

L'usage de la pierre va ensuite péricliter jusqu'au premier Moyen Âge. Elle sera de nouveau utilisée au XIe siècle pour les premières églises préromanes, mais c'est surtout au XIIe siècle, avec la multiplication des églises romanes, que l'utilisation du calcaire connaît un essor considérable. Les chantiers royaux du Grand siècle, au XVIIe, ont fait appel aux carrières, mais pas de manière soutenue contrairement à ce que l'on pourrait penser, comme nous le fait remarquer Jacques Gaillard. Il faudra attendre le XIXe siècle et sa révolution industrielle pour que les carrières connaissent une autre période d'exploitation intensive.

Les premières extractions se font à ciel ouvert. Les galeries souterraines sont percées bien plus tard, lorsque les progrès techniques et les moyens de s'éclairer permettent une exploitation plus industrielle. Les carrières travaillent soit au sein d'entreprises



familiales, soit pour des négociants qui emploient des ouvriers. Pendant longtemps, le pic, la masse, la scie manuelle et les coins sont les outils pour extraire les blocs de pierre qu'il faut ensuite acheminer sur des charrettes à cheval.

À la manière des bâtisseurs de cathédrales, les carriers signent et dessinent sur les parois des galeries. Au XIXe siècle, l'un d'entre eux, Eugène Bouchet, se démarque en réalisant plusieurs dessins, dont un autoportrait et une scène de la mythologie avec Hercule terrassant le lion de Némée (l'un de ses douze travaux). Tout s'arrête avec la Guerre de 14-18. Le conflit provoque une pénurie de main-d'œuvre. Et à cette période, arrive aussi un nouveau matériau qui va révolutionner la construction : le parpaing en ciment.

Il y a eu une tentative, illusoire, pour relancer les carrières de Thénac, et Crazannes, par exemple. Comme le rappelle Jacques Gaillard, un petit train a été spécialement construit de Saintes à la Gironde pour transporter de la pierre en vrac et en faire de la chaux. L'utilisation de la pierre a changé : à ce moment-là n'était plus le bloc de pierre bien équarri, mais des morceaux de pierre et des rebuts qui étaient valorisés. Et la main-d'œuvre aussi avait changé. Cela n'a pas duré.

Une reprise s'opérera néanmoins avec des méthodes modernes d'extraction (électrification, haveuses, etc.), mais sans atteindre l'importance qu'elle a eu à l'époque traditionnelle. Il subsiste aujourd'hui malgré tout quelques exploitants qui continuent d'extraire ce calcaire blanc-crème du Turonien supérieur pour des demeures et des projets d'exceptions.

HEURTEBISE, JUN 1944

L'histoire est connue. Les anciennes carrières d'Heurtebise à Jonzac ont été le théâtre d'un événement tragique, mais décisif, au moment du débarquement en juin 1944.

À l'époque, les carrières ne sont plus exploitées depuis longtemps. Elles ont servi de champignonnières et de lieu de stockage pour du vin mousseux. De manière éphémère, avant guerre, elles abritent des ateliers d'Hispano-Suiza qui y fabrique le moteur d'un avion de chasse resté au stade de prototype, le Dewoitine D.520. Ces installations ont été déménagées à l'arrivée de l'armée allemande en juin-juillet 40.

C'est la Kriegsmarine qui investit ce labyrinthe de pierre, baptisant les galeries et les salles de noms de villes allemandes. Du fait de sa proximité avec la côte atlantique, et étant de plus situé à mi-chemin entre Bayonne et Brest, c'est l'endroit idéal pour stocker des munitions. Beaucoup de munitions. L'équivalent de centaines de trains ! De quoi approvisionner tous les blockhaus du Mur de l'Atlantique.

Ce qui ne passe pas inaperçu aux yeux de la Résistance. Un jeune homme voit de nombreuses personnes décharger des caisses de munitions en gare de Jonzac et en informe le groupe Alerte, affilié à l'OCM (Organisation Civile et Militaire). Ce mouvement est constitué d'anciens élèves de l'École nationale des travaux publics de Paris qui s'étaient réfugiés à Bordeaux après avoir tué un officier allemand dans le métro à Paris. Des Bordelais se joignent à eux, dont René Marchadier. C'est lui qui va comprendre l'importance stratégique de ce dépôt et prendre la décision de le faire sauter.

Mais la masse de pierre — plus de 20 mètres d'épaisseur de roches voûte calcaire — qui protège cet arsenal stratégique voue à l'échec toute tentative de bombardement par l'aviation, sauf à raser la ville sans garantie de réussite. Une opération commando sur le site n'est pas non plus envisageable. René Marchadier arrive à Jonzac dans le courant du mois de mai 1944 pour évaluer la situation et trouver les moyens de détruire le dépôt. La suite a tout d'un film. Une fiction a d'ailleurs été tournée pour la télévision en 1967 par Jean Kerchbron. Plus récemment, un documentaire avec de nombreux témoignages revient sur cet épisode tragique.

Le sabotage porté à l'intérieur s'impose comme la seule solution. Il faut faire vite, car ces munitions peuvent aider à contrer le débarquement allié qui vient d'avoir lieu. Le contact de René Marchadier sur Jonzac est en fuite. Un autre résistant lui est présenté. Il s'appelle Pierre Ruibet. Il a 18 ans et travaille comme manutentionnaire aux carrières, échappant ainsi au STO. Pierre Ruibet est motivé et volontaire pour mener à bien l'opération.

René Marchadier revient lui apporter des explosifs. Une première tentative a lieu le 18 juin, mais les détonateurs ne fonctionnent pas. Un deuxième essai est effectué le 21 juin, sans succès non plus. Mais cela a attiré l'attention de Claude Gatineau, Jonzacais de 20 ans, embauché aux carrières comme lui. Il va l'aider à faire



Carrière Heurtebise à Jonzac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

Cette histoire successive est gravée dans le patrimoine haut-saintongeais : le Donjon de Pons, le château de Nieul-le-Virouil, le château de Chaux, l'église de Marignac, des immeubles de la place du Château à Jonzac, le Château lui-même... Mais la pierre blanche n'a pas uniquement servi à la construction de bâtiments administratifs, d'églises, de châteaux ou de demeures bourgeoises.

Comme le fait remarquer Jacques Gaillard, il y a eu aussi un usage commun de la pierre : les cimetières et les tombes, les grosses cuves qui servaient pour la grande lessive de printemps (la bugée). Et un usage agricole : les bassins pour les vendanges (les fouloirs), les grandes auges en pierre qu'on trouve au bord des prés (les timbres). Grâce à leur obscurité, leur forte hygrométrie et leur température constante, certaines carrières ont été un temps reconverties en champignonnières, dont les employés ont à leur tour laissé des inscriptions sur les parois comme leur prédécesseurs, les carriers.



À lire PIERRE ET CARRIÈRES

(brochure gratuite, rédigée par Jacques Gaillard, éditée par la CDCHS)

entrer son matériel et surveiller les patrouilles allemandes pendant qu'il dépose les charges explosives.

La troisième tentative sera la bonne. Le duo passe à l'acte le 30 juin. Mais Claude Gattineau est repéré par un garde qui juge son comportement suspect, contraire au règlement. Il surprend les deux hommes en train de poser un détonateur. Pierre Ruibet dégage une arme et tire. Le garde n'est que blessé. Il s'enfuit et donne l'alerte. Pierre Ruibet ordonne à Claude Gattineau de se sauver et déclenche les explosifs, conscient de son sacrifice. Son corps sera retrouvé non loin d'un puits d'accès.

De son côté, Claude Gattineau a pu sortir sans encombre, prévenant ses camarades de l'imminence du désastre. Bien vite, une série d'explosions en chaîne se fait entendre. Cela va durer deux jours ! Pompier volontaire, Claude Gattineau rejoint sa caserne et revient à Heurtebise sous son uniforme de soldat du feu. Mais il a été identifié et est arrêté sur le champ. Torturé puis jugé, il est condamné à mort le 1er juillet 1944 comme complice de «l'attentat».

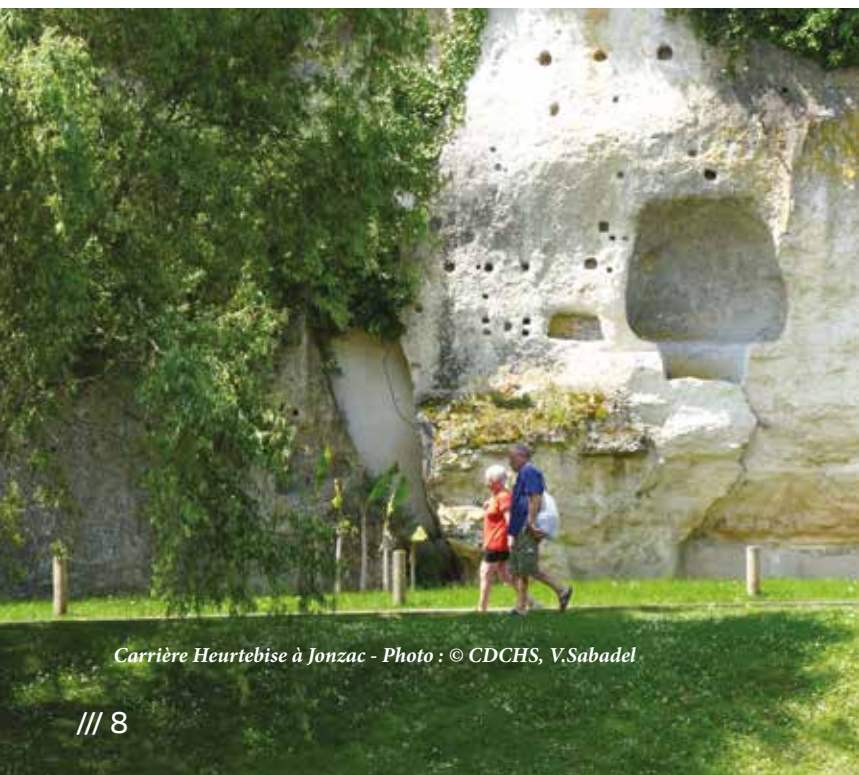
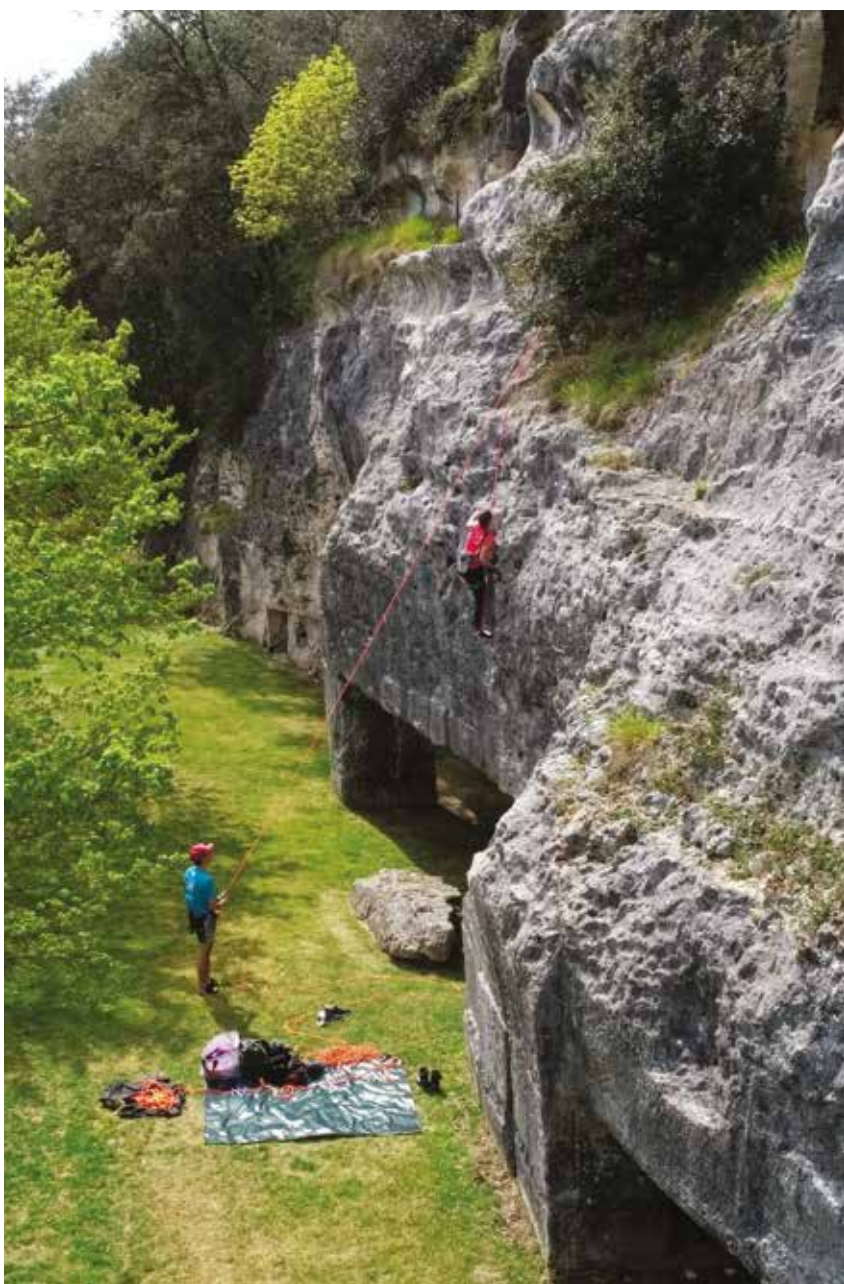
Des otages devaient subir le même sort, mais ils ont finalement été épargnés. Quelques semaines plus tard, l'armée allemande se replie. Jonzac est libéré en septembre. Pierre Ruibet a été décoré de l'Ordre de la Libération, à titre posthume, par le Général de Gaulle. Boulevard Denfert Rochereau à Jonzac, là où fut fusillé Claude Gattineau, se dresse un monument à la mémoire des deux hommes auxquels les élus et la population rendent hommage tous les ans, le 30 juin. Une plaque est également posée aux Thermes, à l'entrée des carrières.

à voir :

Jonzac, la sape du Mur de l'Atlantique (2013, documentaire visible sur le site de la vidéothèque de l'université Paul Valéry-Montpellier)
> <https://videothèque.univ-montp3.fr/>

Alerte à Jonzac (téléfilm de Jean Kerchbron réalisé en 1967, visible sur le site de l'INA)

> <https://madelen.ina.fr/programme/alerte-a-jonzac>



Carrière Heurtebise à Jonzac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



Carrière Heurtebise à Jonzac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



LA FALAISE DE CORDIS

Avec ses rectangles noirs qui se détachent, la Falaise de Cordis ne cache rien de son passé de carrière. Mais le public qui fréquente ce site situé sur la commune de Marignac ne vient pas explorer les anciennes galeries souterraines d'où ont été extraits des blocs de pierre calcaire. Cette barre rocheuse d'une hauteur de 25 mètres est devenue un point de rencontre pour les amateurs d'escalade qui y trouvent plusieurs voies à gravir, selon leur niveau. À ce jour, il y en a une quarantaine. Appartenant à la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, le site est géré par le Comité départemental de la FFME 17 (Fédération Française de Montage et d'Escalade).

Infos : www.ctffme17.org
Tél. : 05 46 49 10 91

Falaise de Cordis - Photo : © CDCHS



UN ÉCRIN POUR LES THERMES

Lorsque l'analyse de l'eau puisée à plus de 1 800 mètres pour la géothermie de Jonzac révèle ses propriétés thérapeutiques, décision est prise de mettre en œuvre une station thermale. Au début des années 80, des premiers essais cliniques sont réalisés auprès de patients. Ces tests ont lieu dans un coin des anciennes carrières d'Heurtebise transformées pour l'occasion en laboratoire expérimental.

En 1985, l'Académie de Médecine puis le Ministère de la Santé valident le projet. La ville signe un accord avec la Chaîne Thermale du Soleil. Se pose alors la question du lieu de construction en tenant compte des contraintes budgétaires. Claude Belot et Adrien Barthélémy, fondateur de la Chaîne Thermale du Soleil, font alors le choix d'utiliser les anciennes carrières pour accueillir ce nouvel établissement.

Ces carrières ont la particularité d'être sèches et les structures restent stables malgré l'explosion du dépôt de munitions à la fin de la guerre, comme le confirmera une expertise menée par le Cerchar (Centre d'études et recherches des Charbonnages de France, devenu aujourd'hui l'INERIS).

Les Thermes ouvrent en août 1986. Les parties techniques avec les pompes et tuyaux qui courent sur les parois évoquent le décor d'un film de James Bond. Depuis, l'établissement s'est agrandi. En 2010, le cabinet d'architectes de Jean de Gastines réalise une extension pour accueillir de nouveaux services de soins (notamment pour la phlébologie).

La pierre brute, alliée à un éclairage blanc et sobre, transfigure l'endroit en lui donnant à la fois solennité et sobriété. C'est une cathédrale de pierre high-tech, avec ses piliers massifs qui encadrent équipements et bassins. Les volumes impressionnants des salles, la profondeur des coupes et la hauteur de plafond, font de cette station thermale troglodytique un espace unique.

LES ÉGLISES ROMANES

Un patrimoine de pierre

Les églises romanes sont emblématiques du patrimoine de pierre de la Haute-Saintonge. Elles constellent le territoire avec leurs portails arrondis si caractéristiques, souvent complétés de deux arcs latéraux aveugles, surmontés de voussures et ornés de sculptures que l'on retrouve aussi sur les chapiteaux, avec des personnages et des animaux parfois fantastiques ou symboliques racontant des histoires bibliques et profanes.

Érigées pour la plupart au cours des XI^e et XII^e siècles, on en compte un peu plus de 150 sur le territoire saintongeais. Beaucoup sont inscrites au Patrimoine. Elles font actuellement l'objet d'un recensement initié par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge. Une base de données est en cours de réalisation par le cabinet d'études Studiolo. Ce projet va permettre de dresser un état des lieux de ces bâtiments, d'inventorier leurs trésors architecturaux (décor, murs peints, sculptures, etc.), les transformations et rénovations successives qui ont été entreprises, notamment au XIX^e siècle, de mesurer leur état de dégradation ou de conservation, d'aider à la mise en œuvre de travaux de restauration, et enfin de servir d'outil pour de futures recherches

ÉGLISE DE MOINGS

L'église Saint-Martin de Moings n'est pas la plus monumentale de Haute-Saintonge, mais c'est certainement l'une des plus remarquables avec ses graffitis gravés sur les murs de son sanctuaire.

Ces graffitis ont été découverts en 1953, lors de travaux de restauration. Datant de 1130-1140, ils auraient été gravés par une seule personne (un apprenti ?) au moment où l'église primitive a été agrandie pour avoir sa forme actuelle avec son chœur, son clocher et son abside.

Les graffitis constituent un ensemble unitaire, un peu comme une fresque. Leur composition est à rapprocher de celle de la tapisserie de Bayeux. Les graffitis du mur Sud montrent une véritable scène de guerre entre deux châteaux. On y voit des forteresses et des cavaliers avec lances et boucliers qui vont à la confrontation.

Les graffitis du mur Nord sont moins ordonnés, plus variés. On y voit également des forteresses et des cavaliers, mais aussi des paons (image de la résurrection dans la symbolique chrétienne). D'autres dessins, moins nobles, sont gravés ainsi qu'une série d'écussons et des fleurs de lys.

L'église de Moings offre aussi des fresques avec une Vierge à l'enfant datant du XIVe siècle et des litres funéraires des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles peintes sur trois niveaux différents. Récemment restaurée, elle est classée aux Monuments historiques depuis 1945.



Église de Moings - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



Église de Marignac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

ÉGLISE DE MARIGNAC

L'église Saint-Sulpice de Marignac, avec ses absides qui forment comme un trèfle, est ornée d'une longue frise intérieure. Cet entrelacs végétal de pierre semble avoir « piégé », comme dans un instantané, des personnages, des animaux et des monstres.

Au niveau des chapiteaux, certaines sculptures évoquent presque des figures de dieux antiques.

Dans ce bestiaire minéral, on retrouve des lions et des oiseaux, dont certains boivent dans une coupelle ou affrontent d'autres animaux. D'autres viennent picorer des poissons offerts par des sirènes. Dragon, sphinx : les monstres et chimères sont toujours en bonne place dans le combat qui oppose le Bien et le Mal.

Mais ce qui est plus remarquable, ce sont les représentations profanes, affranchies de toutes références religieuses, reproduisant des petites scènes de la vie quotidienne. Des musiciens. Un tonneau qui figure les terres de vignes sur lesquelles est érigée cette église. Une scène de chasse montrant un cerf vaincu par un homme et ses deux chiens.

Sur un chapiteau intérieur est gravé un vaudeville avant l'heure avec trois personnages : un couple enlacé et un homme qui se sauve, les bras de la femme et du fuyard se tendant l'un vers l'autre...

L'église est classée aux Monuments historiques depuis 1896.



À lire

- PROMENADES ROMANES
 - CHAPITEAUX ET MODILLONS
 - L'ART SACRÉ
- brochures gratuites, éditées par la CDCHS



Photo : © CDCHS, V.Sabadel

ÉGLISE DE JONZAC

L'église Saint-Gervais Saint-Protas de Jonzac se distingue de toutes les autres églises romanes en Saintonge par la présence, en haut de sa façade, de huit pinacles surmontés de têtes sculptées. D'autres éléments, plus classiques, apparaissent aussi sur cette façade, comme des oiseaux dans des entrelacs végétaux, et des motifs floraux sur certains chapiteaux. Construite à la fin du XIIe siècle, agrandie au XVe siècle, elle fut profondément restructurée au XIXe siècle.

Des travaux effectués en 2008 sur le parvis ont permis de découvrir des sarcophages mérovingiens. Des fouilles entreprises l'année suivante ont révélé l'importance de cette nécropole datant du VIe et VIIe siècles. En forme de trapèze, collés les uns aux autres, on en dénombre presque une centaine. La plupart renferment plusieurs individus. De nombreux objets funéraires en verre et céramique, des bijoux en métaux précieux et des armes ont été mis au jour. L'emplacement des sarcophages est matérialisé sur le parvis par un marquage au sol.

L'église est inscrite aux Monuments historiques depuis 2001.

ÉGLISE DE MOULONS

L'église Saint-Étienne de Pommiers-Moulons se dresse en plein champ, avec son petit cimetière, à l'écart des habitations et des fermes alentour. Elle a subi des transformations aux XIVe et XVe siècles et abrite des peintures. Datant du XVe siècle, ces peintures représentent notamment Saint Michel face au Dragon, le Christ et des symboles évangélistes. En 2003, l'église a bénéficié de travaux de restauration (maçonnerie, charpente, couverture).

L'église est inscrite aux Monuments historiques depuis 2000.



Photo : © CDCHS, V.Sabadel



Photo : © CDCHS, V.Sabadel

ÉGLISE DE BIRON

L'église Saint-Eutrope de Biron, reconnaissable à son clocher octogonal, témoigne au travers du bestiaire et des personnages gravés sur son portail et ses chapiteaux intérieurs de l'imaginaire de l'époque saisi par les sculpteurs.

Leurs réalisations se partagent entre animaux réels et créatures mythiques, parfois dissimulés dans des végétaux. Ils mêlent des animaux domestiques (chèvre, bœuf, chien), sauvages et des monstres (dragons) en proie à des luttes incertaines entre le Bien et le Mal.

À Biron, le serpent s'allie à un crapaud pour mieux entraîner les hommes et les femmes vers le péché ; un centaure avec un arc chasse un cerf ; un griffon ou un dragon, incarnation diabolique par excellence, poursuit un chien...

L'église est classée aux Monuments historiques depuis 1907



Photo : © CDCHS, V.Sabadel

ÉGLISE DE SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

L'église de Saint-Hilaire-du-Bois offre un portail roman classique entouré de ses deux arcades. Son chœur a été reconstruit au XIVe siècle. Elle a fait l'objet d'une restauration intérieure minutieuse par Lucie Roques en coordination avec Éric Normand et Manuel Lalanne, respectivement archéologue et conservateur au sein de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Ce chantier entrepris fin 1997 s'est poursuivi sur quelques années. Longtemps recouverte de blanc, après restauration, la pierre a laissé apparaître des gravures géométriques et des fragments de fresques où l'on aperçoit le visage du Christ, un dragon, Saint-Nicolas et une scène de l'Apocalypse. Les décors peints ont ensuite été recouverts d'une litre funéraire. Des blasons du seigneur de Neuil-le-Virouil datant du XVIIIe siècle viennent clore ces témoignages du passé.

L'église est inscrite aux Monuments historiques depuis 1925.

ÉGLISE DE FONTAINES-D'OZILLAC

L'église Saint-Martin de Fontaines-d'Ozillac a été agrandie à la Renaissance, mais sa façade est restée intacte et date du XIIe siècle. Son portail encadré de deux arcades est classique du roman saintongeais.

Gravé dans la pierre, on retrouve un autre classique : le combat des Vertus contre les Vices, avec le soutien des anges et des saints. Des soldats en armure participent à cette bataille pour sauver les âmes.

Le Christ est présent sur l'un des chapiteaux du portail. Il est figuré aussi sous forme d'un agneau au centre de la voussure du portail. Des animaux symboliques, à commencer par le lion, sont également représentés, parfois inextricablement mêlés à la végétation.

Des oiseaux, en nombre, sont en lutte avec d'autres animaux. Parmi les personnages, on remarque un acrobate et des musiciens.

L'église est classée aux Monuments historiques depuis 2002.



Photo : © CDCHS, V.Sabaudel

ÉGLISE DE CHEPNIERS

L'église Saint-Étienne de Chepniers est une ancienne chapelle de Commanderie de l'Ordre de Malte. Entourée d'un cimetière, elle a été édifée au XIIe / XIIIe siècles, non loin d'une nécropole mérovingienne.

Elle se distingue par son décor peint du XIXe qui la recouvre entièrement. Des travaux de maçonnerie et d'assainissement ont été entrepris entre 2018 et 2019. La restauration des peintures murales a débuté en 2020. Une souscription pour le financement a été lancée sous l'égide de la Fondation de France et les travaux sont maintenant terminés. Une messe a été de nouveau célébrée en juillet 2022 et une inauguration devrait prochainement avoir lieu.

L'église est classée aux Monuments historiques depuis 1935.



Photo : © CDCHS, V.Sabaudel

ÉGLISE DE CHADENAC

L'église Saint-Martin de Chadenac a subi de nombreuses transformations à l'époque gothique. Celle que François Mauriac surnommait «la Marquise de Saintonge» s'est vue aussi adjoindre une chapelle Renaissance en remplacement du bras Sud du transept.

Pour autant, Saint-Martin possède l'une des plus belles façades des églises romanes de Haute-Saintonge. La pierre, malgré l'usure du temps et son érosion alvéolaire, présente encore des sculptures remarquables. En particulier sur les voussures de son portail du XIIe siècle qui illustre la lutte des Vertus contre le Vice.

Des feuillages, des saints, des vierges sages et des vierges folles, des dragons, des lions, des oiseaux à tête humaine, des monstres... L'éventail des représentations est large. On devine aussi un cavalier qui transperce un démon (Saint Michel et le dragon ?). Scène de la Visitation et de la Résurrection où les Saintes Femmes découvrent le tombeau vide...

L'ensemble des sculptures et symboles – dont des éléments similaires se retrouvent dans d'autres églises – reflètent l'imaginaire religieux de l'époque, les tourments de l'âme chrétienne qui doit résister au Mal avec l'aide de Dieu et de ses saints.

L'église est classée aux Monuments historiques depuis 1883.

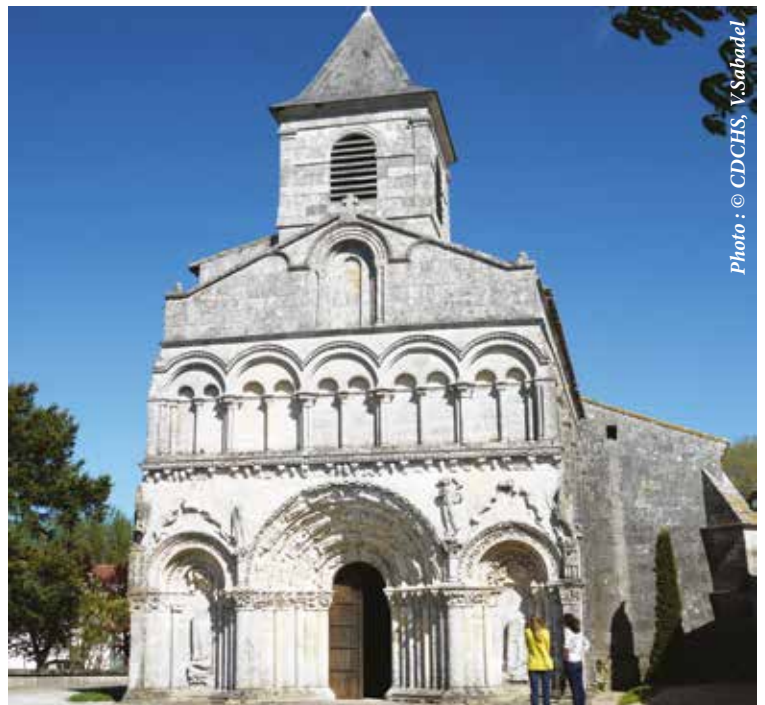


Photo : © CDCHS, V.Sabaudel



CHÂTEAU DE MONTENDRE

Le château de Montendre est peut-être celui dont il reste le moins de vestiges anciens. Dominant la ville à 114 mètres d'altitude, il occupe une position stratégique à un endroit où se dressait sans doute une motte féodale (un donjon en bois entouré de palissades au sommet d'un monticule de terre ou d'une colline). Cette première place forte a été établie vers le IXe siècle, avant l'édification d'un premier château en pierre au XIIe siècle.

Si l'on trouve mention de seigneurs de Montendre dès le XIe siècle, ce n'est qu'à partir du XIIe que des documents permettent de suivre les alliances, transactions, successions et annexions qui s'enchaînent au gré des remous et des guerres. Montendre sera longtemps, comme la Haute-Saintonge, sous domination anglaise au XIIIe avant de subir les conséquences de la guerre de Cent Ans durant les XIVe et XVe siècles et de changer de mains. Au sortir de cette guerre, la seigneurie de Montendre appartient à la famille de La Rochefoucauld.

Le premier château en pierre est rasé en 1452. Une reconstruction est entreprise, les murs montrent un mélange de pierre blanche et de pierre gréseuse de couleur marron chargée de minerai de fer. Ce château reconstruit subit aussi les guerres de Religion au XVIe siècle, Montendre étant une place forte du protestantisme. Après tous ces aléas, il ne subsiste que peu de bâtiments, un pan de muraille et des tours, dont la fameuse tour carrée emblématique du château.

Au XVIIe siècle, à l'initiative de Louis de La Rochefoucauld, des constructions transforment ce qu'il reste du château en «logis», mis en valeur avec son esplanade. Il n'en reste aujourd'hui qu'une façade qui a été restaurée par les équipes de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge. À la mort de Louis de La Rochefoucauld, dernier représentant de cette branche familiale, le château de Montendre change régulièrement de propriétaire.

Au début du XXe siècle, le logis commence à se dégrader fortement. Des dépendances ont disparu. Il en subsiste des traces sur des plans ou d'anciennes cartes postales. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'armée allemande en fera un poste d'observation et de défense anti-aérienne. En 1953, à sa mort, la dernière propriétaire du château le lègue à la commune qui entreprend des travaux de restauration et aménagera un théâtre de verdure pour des spectacles durant l'été. Des travaux de restauration sont entrepris en 2014 pour réhabiliter ce théâtre en plein air.

CHÂTEAUX ET DONJONS

La Haute-Saintonge médiévale

Avec les églises romanes et les demeures viticoles, les châteaux forts de l'époque médiévale inscrivent également la pierre dans le paysage saintongeais. Qu'ils soient restaurés ou à l'état de ruines, ils partagent tous une trame historique commune.

Construits pour bon nombre autour du XIIe siècle, ils prennent souvent la place d'un premier château primitif. Une motte castrale constituée d'une butte de terre et d'un fortin en bois parfois recouvre un oppidum gaulois. La pierre remplace donc la terre et le bois sur un site qui peut avoir été déjà occupé bien avant l'apparition des seigneuries locales. Lieu de pouvoir, situé en hauteur sur des endroits stratégiques, le château médiéval va agréger la ville autour de lui.

Les châteaux seront éprouvés par la guerre de Cent Ans, quand la région sera disputée par les royaumes de France et d'Angleterre. Ensuite ce sera les guerres de Religion qui opposent catholiques et protestants. Beaucoup seront détruits puis reconstruits. La Renaissance va les transformer. La Révolution les confisque pour certains. Viennent ensuite les premiers travaux de restauration et classements aux Monuments Historiques au XIXe siècle.



À lire

- LE CHÂTEAU DE MONTENDRE, ENTRE MYSTÈRES ET CONNAISSANCES

(brochure gratuite éditée par la CDCHS)

CHÂTEAU DE PONS

Le château, ou plutôt, le donjon de Pons trône au-dessus de la Seugne. Son emplacement constitue une place forte naturelle. La trace de fossés et remparts témoigne de la présence antérieure d'un des plus grands oppidums gaulois, entre le II^e et 1^{er} siècle av. J.-C.

Au Moyen-Âge, Pons est sur l'un des chemins menant à Saint-Jacques de Compostelle, ce qui renforce sa position stratégique. C'est une forteresse importante et c'est la raison pour laquelle elle est convoitée et disputée tour à tour par les Français et les Anglais qui s'opposent dans la région. La seigneurie de Pons se déploie sur un vaste territoire. Les sires de Pons ont comme devise «Si Roi de France ne puis être, Sire de Pons voudrais être».

Le premier château est construit, comme beaucoup d'autres, au tournant du XI^e siècle quand le territoire se fortifie en érigeant des tours et remparts de pierre à la place des palissades en bois. Il est détruit en 1179, suite aux combats qui ont opposé Richard Cœur de Lion à ses vassaux saintongeais. Le château est reconstruit dix ans plus tard par Guillaume III de Pons, sur les ruines du château primitif. Le donjon, avec ses deux grandes salles voûtées, culmine à 30 mètres. Sa silhouette est proche de celle de la tour de Broue. C'est l'un des plus imposants de la région. C'est aussi au cours du XII^e siècle qu'est bâti l'Hôpital des Pèlerins qui sera agrandi au siècle suivant.

Le donjon était entouré d'un mur de protection qui a disparu au XIX^e siècle, tout comme l'enceinte castrale semi-circulaire dont on devine encore le tracé. Au XIII^e siècle, Renaud III de Pons fait édifier un rempart à l'intérieur duquel la ville va se développer. Des tronçons de cette enceinte, qui sera étendue au XIV^e siècle, sont encore visibles aujourd'hui. Le château subit les effets du conflit avec les Anglais, des révoltes, puis les guerres de Religion. Ce qui explique sans doute la fortification de la ville au XVI^e siècle. Ces fortifications seront détruites en 1621, après des combats menés par les troupes de Louis XIII. Seul le donjon résiste à cet assaut. Des travaux de réaménagement et de nouvelles constructions sont entrepris au XVI^e siècle, dont un corps de logis.

À la Révolution, le château, qui appartient alors à un commandant de cavalerie en exil en Autriche, est confisqué et devient un domaine public. En 1807, la commune – dont les services sont déjà installés dans les lieux depuis l'An IV – en devient propriétaire. Le logis hébergera l'hôtel de ville. Le donjon servira de prison pour femmes. Un projet de transformation en château d'eau est même envisagé ! Les bâtiments se dégradent et, sous les mandats d'Émile Combes (maire de Pons de 1876 à 1919), des travaux sont entrepris. La vision architecturale du Moyen-Âge qui prévaut au XIX^e siècle transforme le donjon avec l'ajout de mâchicoulis et de deux portes. C'est désormais le phare de la ville de Pons et le siège de l'Office du tourisme. L'année dernière, le donjon a vu défiler plus de 22 000 visiteurs, dont 5 500 sont montés en haut.



Donjon de Pons - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



Château de Pons - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



À lire
- LE CHÂTEAU DE JONZAC À 1000 ANS
 (brochure gratuite éditée par la CDCHS)



À lire
- LE CHÂTEAU DE PONS, «SI ROI DE FRANCE NE PUIS ÊTRE, SIRE DE PONS VOUDRAIS ÊTRE»
 (brochure gratuite éditée par la CDCHS)

CHÂTEAU DE JONZAC



Château de Jonzac - Photo: © CDCHS, M. Sabatet

L'eau et la pierre ont contribué à l'essor de la ville. Les premières traces d'occupation humaine sont attestées sur Jonzac en bordure de la Seugne, au Paléolithique puis à l'époque gallo-romaine. Ensuite, la population quitte les rives de la rivière et se réfugie sur les hauteurs, comme le prouve aussi la nécropole mérovingienne découverte sur le parvis de l'église Saint-Gervais Saint-Protais. Un château primitif est érigé au XI^e siècle sur un éperon rocheux, le mont Balaguier, selon des archives religieuses de l'époque. Le château actuel a tout recouvert, mais des fouilles archéologiques opérées en 2001 ont permis d'en voir les empreintes dans la roche.

L'histoire du château actuel commence au XIV^e siècle avec Pierre de Sainte-Maure, premier seigneur de Jonzac. Il reste aux mains de cette famille jusqu'au XVII^e siècle. Pris dans la tourmente de la guerre de Cent Ans, le château en sort en ruine et est reconstruit au XV^e siècle. Une inscription sur le châtelet, les tours jumelles qui encadrent la porte d'entrée, date cette reconstruction de 1449. Il présente des similitudes architecturales avec le château de Barbezieux. Sa charpente abrite une véritable «forêt» de poutres qui forme comme la coque inversée d'un bateau.

Au XVI^e siècle, Jonzac est une terre protestante en proie aux guerres de Religion où s'illustre un certain Agrippa d'Aubigné. Une fois les armes rangées, il faut de nouveau reconstruire. Comme d'autres à cette époque, le château est en partie transformé en logis, plus confortable et lumineux. Mazarin et le jeune Louis XIV y feront une halte en 1659. L'année suivante, c'est Anne et Marie-Thérèse d'Autriche qui y séjourneront. La lignée des Sainte-Maure s'éteint en 1677, avec la mort d'Alexis de Sainte-Maure.

Par le jeu des mariages et successions, le château passe ensuite à la famille Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, puis

Tanneguy Le Veneur de Tilières. Le château ne fait pas partie des biens confisqués à la Révolution. Il échoue au début du XIX^e siècle à Antoine-Charles Tardieu, marquis de Maleyssie, qui occupera les fonctions de maire de Jonzac de 1810 à 1813. Le château qui se dégrade est ensuite revendu à Étienne et Charles Gautret. Une nouvelle série de transformations est alors entreprise.

En 1841, la commune achète la partie comprenant la tour Ouest où est installée une horloge remarquable. En 1843, le château est classé aux Monuments Historiques (il sera déclassé puis reclassé en 1913). En 1846, le Département se porte acquéreur de l'aile Sud, qui abritera plus tard la sous-préfecture après l'avoir confiée à l'État. Le château abrite les services de la mairie, la salle du Conseil, la salle des mariages, une école, un théâtre à l'italienne et les Justices de Paix (remplacés en 1958 par les tribunaux d'Instance). Propriété publique, le château est donc redevenu un lieu de pouvoir.

Cette nouvelle fonction administrative du château amène à des modifications (nouvelles ouvertures, etc.). Des travaux sont aussi engagés sur l'esplanade aux débuts des années 2000. En 2013, des travaux de rénovation sont entrepris sur la tour Nord. Le clocheton est descendu pour être restauré. En 2016, les façades intérieures retrouvent l'éclat de la pierre blanche. Actuellement, après 40 ans de travaux de restauration, la dernière tranche concerne le châtelet. Ces travaux sont réalisés avec l'aide de l'État, de la Région, du Département et de la Fondation du patrimoine. Il s'agit d'assainir et de consolider les maçonneries dégradées des façades et du chemin de ronde, de restaurer les gargouilles et autres éléments sculptés, de dévoiler les nombreux vestiges patrimoniaux aujourd'hui camouflés par des remaniements successifs».

CHÂTEAU DE MONTGUYON

Comparé aux autres châteaux saintongeais, celui de Montguyon a subi le plus de dégâts. Un incendie dû à la foudre, en 1793, n'a laissé que quelques murs, une tour et des bâtiments en ruine sur un éperon rocheux. Son origine remonte au XIe siècle. La tour date du XIIIe et a été remaniée fin XVe / début XVIe siècle.

Montguyon a été conquis et reconquis au fil des batailles entre les Anglais et les Français. Au XIVe siècle, le château passa dans la famille de La Rochefoucauld jusqu'en 1683, suite au mariage de Rosine de Montault avec Guy de La Rochefoucauld. En mai 1451, un compagnon de Jeanne d'Arc, Dunois, fit le siège du château et le reprit définitivement aux Anglais.

À la Renaissance, le château subit des transformations, il passe d'une architecture de défense à une architecture de résidence. Le futur Henri IV y séjourna plusieurs fois. Louis XIII aussi en 1621. Une bataille eu lieu en 1652 entre les troupes du prince de Condé, commandées par le comte de Maure, et celles de Mazarin par de Folleville. Au terme d'une bataille atypique, le château restera dans le giron de la royauté.

Au XIXe siècle, le château est vendu pour exploiter les carrières de pierre qui se trouvent en dessous. En 1958, la commune se porte acquéreur. Le château n'a pas été entretenu depuis près de deux siècles, il ne figure même pas sur le cadastre napoléonien. Des travaux de restauration furent menés au début des années 80, mais le 7 janvier 1982, le donjon s'effondre en partie, notamment sous l'effet de fortes pluies. Des travaux de consolidation sont faits fin 90 / début 2000 par l'ASVPM (Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Patrimoine de Montguyon). Les anciennes écuries et l'ensemble des vestiges du château sont classés à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 2004.

À terme, les élus de Montguyon souhaitent pouvoir l'ouvrir à la visite, faire un cheminement pédestre au pied des murailles et réaménager l'espace scénique conçu pour la fête médiévale. Mais pour l'heure, une évaluation faite avec un architecte du patrimoine montre la fragilité du soubassement calcaire très friable sur lequel se trouve le château. En particulier la partie Sud qui peut s'écrouler. Il faut donc renforcer le socle avant d'entreprendre la restauration du monument lui-même. Ces projets de travaux nécessitent un budget important et ne pourront se faire sans le Ministère de la Culture.



Château de Montguyon - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



Château de Montguyon - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



Château d'Usson - Photo : © CDCHS, Y.Sabadel

DEMEURES ET FAÇADES

De la Renaissance au XIXe siècle

Les châteaux et demeures viticoles sont encore une autre déclinaison du patrimoine de pierre de la Haute-Saintonge. Souvent moins visibles que les églises ou châteaux de l'époque médiévale, les bâtiments de ces domaines témoignent d'une architecture marquée par deux périodes fortes, la Renaissance et le XIXe siècle. Les châteaux et manoirs du XVe avec leurs tours circulaires et leurs lucarnes cèderont la place à des bâtiments à la façade symétrique en pierre de taille, axés sur un pavillon central prolongé de deux ailes. Ces propriétés imposantes reflètent la prospérité économique qui a dynamisé la région, en particulier aux XVIIIe et XIXe siècles avec le Cognac. Cette prospérité se retrouve aussi dans les façades en moellons puis en pierre de taille des immeubles bourgeois des centres bourgs de cette époque.

CHÂTEAU DES ÉNIGMES

L'histoire du Château des Énigmes est assez singulière. Le bâtiment, à l'origine le château d'Usson, a été construit en 1536 à Echebrune sur le modèle de l'architecture de la Renaissance. Soit à huit kilomètres de son endroit actuel ! Il appartient à la famille protestante Rabaine qui va subir les affres des guerres de Religion au XVIIe siècle. Au sortir de cette période, le château est en ruine et il va le rester jusqu'au XIXe. Ces vestiges séduisent alors William Augereau, un jeune héritier romantique qui habite à Pons, au Château des Egretaux.

Il finit par acheter les ruines du château d'Usson. Il fait démonter pierre par pierre ce qu'il reste de l'édifice pour le rebâtir à Pons. Les travaux vont durer cinq ans. Le style renaissance est conservé, mais avec des rajouts fantaisistes et des éléments en provenance d'autres châteaux, ce qui lui confère un caractère unique. Le château est inscrit aux Monuments Historiques en 1925.

Les propriétaires qui se succèdent ensuite mettent le château en péril, jusqu'à l'intervention de l'État qui finit par le mettre en vente. Finalement, en 1998, Philippe Lapouyade achète le château et en fait un parc à thème. En 1999, c'est la naissance du Château des Énigmes avec des parcours et jeux de pistes ponctués des dessins de Tabary (le dessinateur d'Iznogoud), des cabanes dans les arbres du parc, une ferme et un escape game depuis 2016.

Château des Énigmes, Château d'Usson, rue des Egretaux, 17800 Pons

Ouvert tous les jours jusqu'au 2 novembre

Tél. : 05 46 91 09 19

> www.chateau-enigmes.com/fr/charente-maritime



Château de la Magdeleine - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

CHÂTEAU DE LA MAGDELEINE

Situé à deux kilomètres de Montguyon, le château de La Magdeleine a été construit à la fin du XVI^e siècle. Ce domaine est alors le fief de Raymond Guigneuse, un vassal du seigneur de Montguyon. Son nom est mentionné en 1598. Il n'y a pas d'archives antérieures à cette date. Le château va se transmettre de descendants en descendants jusqu'en 1940.

Austère, flanqué de deux tours rondes, le bâtiment est, au départ, un logis fortifié. Il sera transformé à la Renaissance et doté de fenêtres sur la façade. Au XIX^e siècle, des travaux d'extension sont réalisés. Une aile est construite avec des tours, ainsi qu'une vaste grange. Un parc est créé et la façade est remaniée.

Entre 1940 et 1942, le château sert de garnison pour la Légion étrangère puis pour l'armée allemande. En état de délabrement, il est ensuite abandonné. Le château de La Magdeleine est racheté en 1975. Les nouveaux propriétaires entreprennent de le rénover et relancent les activités viticoles. Le château abrite aussi une collection de landaus de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Château de La Magdeleine, 17270 Saint-Martin-d'Arçay

Tél. : 09 52 18 92 34

> www.chateaudelamagdeleine.com



Château de Beaulon - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

CHÂTEAU DE BEAULON

Connu pour ses célèbres fontaines d'un bleu des mers du Sud, dû à des résurgences et des micro-algues, le Château de Beaulon date du XV^e siècle. Il a été construit par la famille de Vinsons au début de la Renaissance. Une période de transition avec l'art gothique se voit notamment sur la lucarne de gauche, très ouvragée, contrastant avec celle de droite qui apparaît plus austère.

Le château subit des transformations aux siècles suivants. Il s'enrichit d'un escalier et de grandes cheminées de pierre. Un pigeonnier en forme de tour cylindrique, daté de 1740, est également remarquable avec ses 1 500 boulines (nids).

Le château prend le nom de Beaulon lorsque cette famille en fait l'acquisition au début du XVI^e siècle. Il passe ensuite aux mains de la famille de Nesmond et change encore de nombreuses fois de propriétaires au fil des mariages et héritages.

L'actuel propriétaire, Christian Thomas, l'a acheté en 1965. À l'époque, le château est en mauvais état. Il a dû faire beaucoup de travaux de rénovation tout en développant le domaine viticole. Aujourd'hui, c'est un grand nom du cognac et du pineau. Et le château est inscrit aux Monuments Historiques depuis 1987.

Château de Beaulon, 17240 Saint-Dizant-du-Gua

Tél. : 05 46 49 96 13

> www.chateau-de-beaulon.fr

DOMAINE DES BRISSONS DE LAAGE

Le Domaine des Brissons de Laage abrite la distillerie et les chais des Cognacs Bertrand à Réaux. La demeure principale avec sa façade caractéristique des propriétés agricoles charentaises a été acquise en 1932 par le père de Simone Bertrand.

Cette propriété est rebaptisée Brissons de Laage car l'histoire de la famille Bertrand commence officiellement en 1731, par l'acquisition du moulin Bel Air sur la commune de Réaux, au lieu-dit Laage. Ce moulin est devenu l'emblème des Cognac Bertrand. On le retrouve sur les étiquettes des bouteilles.

Domaine des Brissons de Laage,
Cognac Bertrand, 17500 Réaux-sur-Trèfle
Tél. : 05 46 48 09 03
> www.cognac-bertrand.com



Château des Brissons de Laage à Réaux-sur-Trèfle - Photo : © Famille Bertrand



Le Cloître des Carmes à Jonzac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

LE PONT DE PIERRE

Témoin de l'essor de Jonzac au XIXe siècle, le Pont de pierre qui enjambe la Seugne est emblématique du patrimoine historique de cette période. Sa construction en 1855 fait suite à des crues et inondations qui ont coupé la ville en deux. Prévu à l'origine en fonte, le pont a finalement été réalisé en pierre, après de nombreuses péripéties administratives et des travaux sur des bâtiments contigus.

Pont de Pierre, rue Sadi Carnot, 17500 Jonzac
> <https://www.jonzac-haute-saintonge.com>



Le Pont de Pierre à Jonzac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

LE CLOÎTRE DES CARMES

C'est le seigneur de Jonzac, Jean de Sainte-Maure, qui est à l'origine de l'existence du Cloître de Carmes. En 1505, il fonde le Monastère des Carmes à l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à Saint Nicolas. Mais il reste peu de chose de ce bâtiment d'origine qui fut détruit pendant les guerres de Religion vers 1570.

Le couvent des Carmes est reconstruit au siècle suivant, avec des arcades et des galeries qui encadrent des chapelles latérales et les lieux de vie des Carmes. Une date figure sur le fronton d'une chapelle : 1637.

À la Révolution, le cloître est confisqué puis vendu comme bien national. La commune en fait l'acquisition, il sera plus tard revendu au département. Au début du XIXe siècle, le cloître devient une gendarmerie doublée d'une prison et la chapelle attenante abrite un tribunal.

De nos jours, le Tribunal de proximité est toujours dans ces murs, mais l'ancienne gendarmerie est devenue une médiathèque et la prison a été fermée après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 70, la ville a acheté une partie du Cloître pour en faire un centre culturel très fréquenté.

L'endroit a été rénové en 1976-1978. C'est désormais un lieu d'expositions et de conférences, un musée archéologique et depuis peu numérique grâce à des tablettes et un écran géant connectés aux œuvres des grands musées nationaux dans le cadre de l'opération « Micro-Folies » initiée par le Ministère de la Culture.

Le Cloître des Carmes, place Marthe Robert, 17500 Jonzac
> www.jonzac-haute-saintonge.com

L'ATELIER DE LA PIERRE

La grande époque des carrières de pierre a beau être révolue, il existe encore quelques gardiens de la tradition qui mettent leur savoir-faire au service de chantiers de rénovation ou de créations d'exception, pour des particuliers ou des professionnels. Créé en 2006, l'Atelier de la Pierre travaille sur des blocs extraits des carrières souterraines d'Avy. Une pierre très dure, d'une couleur blanc-crèmeux, qui est taillée avec des machines et transformée en escaliers, fontaines, sculptures, éviers, dallages, etc. Cette société est spécialisée en rénovation, maçonnerie à l'ancienne, décoration. Une spécialité qui lui vaut d'être sollicitée aussi à l'étranger où la pierre de Haute Saintonge est appréciée pour sa qualité.

L'Atelier de la Pierre, 3 avenue Faidherbe, 17500 Jonzac
> www.facebook.com/adlp.17



L'Atelier de la Pierre à Jonzac - Photo : © Atelier de la Pierre

CHÂTEAU DE PLASSAC

À cheval sur les communes de Plassac et Saint-Genis-de-Saintonge, le château de Plassac est un domaine viticole qui témoigne de l'architecture du XVIIIe siècle si caractéristique avec son pavillon central prolongé de deux ailes et avant-corps. Mais l'histoire du site est plus ancienne. Il est fait mention, dans les actes d'un procès qui s'est tenu en 1340, d'un château fort qui est passé, notamment, aux mains de Renaud IV, sire de Pons, puis, plus tard, à la famille du Marquis de Montazet. Son fils va démolir ce premier château qui aurait été reconstruit au XVIIe (il en reste la Tour du pèlerin) et fait construire la demeure actuelle qui sera achevée en 1772.

Ce nouveau château sera ensuite acquis par la famille Dampierre, toujours propriétaire actuelle, qui fera des travaux pour bâtir des dépendances au milieu du XIXe siècle. Pour l'anecdote, Rommel en fera son lieu d'état-major en 1940.

Le château est inscrit dans sa totalité, avec ses dépendances, au classement des Monuments Historiques depuis 2008. C'est un domaine familial depuis deux siècles (soit huit générations). Réputé pour ses cognacs et pineaux d'exception, l'extérieur du domaine se visite ainsi que les installations viticoles (distillerie, chais).

à lire

Jean-Hugues Favereau, Plassac, village de Haute-Saintonge (Éditions Le Passage des Heures)

Infos

> www.chateaudeplassac.com



Château de Plassac - Photo : © Famille Dompierre

CHÂTEAU FENGARI

À l'origine, cette demeure caractéristique du XIXe siècle était connue sous le nom de Château de l'Espie. Située à Clérac, elle a appartenu à Jules Nau, maire de la ville de 1884 à 1919. Un premier temps, le bâtiment héberge ses sociétés. Il installe une laiterie, une distillerie et une cave au château et fait des travaux d'agrandissement en construisant deux ailes latérales.

Les affaires prospérant, il transfère sa distillerie à Teurlay-du-Lary. À sa mort en 1925, les activités viticoles cessent. Au début de la Seconde Guerre mondiale, le château accueille les réfugiés des filatures Depreux, avant de les remplacer par l'armée allemande. Une héritière revient s'y installer en 1976. La famille Nau cède la propriété en 2002.

Le château et ses dépendances tombées en ruine sont achetés en 2014 par une famille anglaise, Houstoun-Boswall. Le château est restauré et change alors de nom pour celui de Fengari. Depuis sa restauration, le château Fengari est devenu un hôtel et lieu de réception pour des mariages.

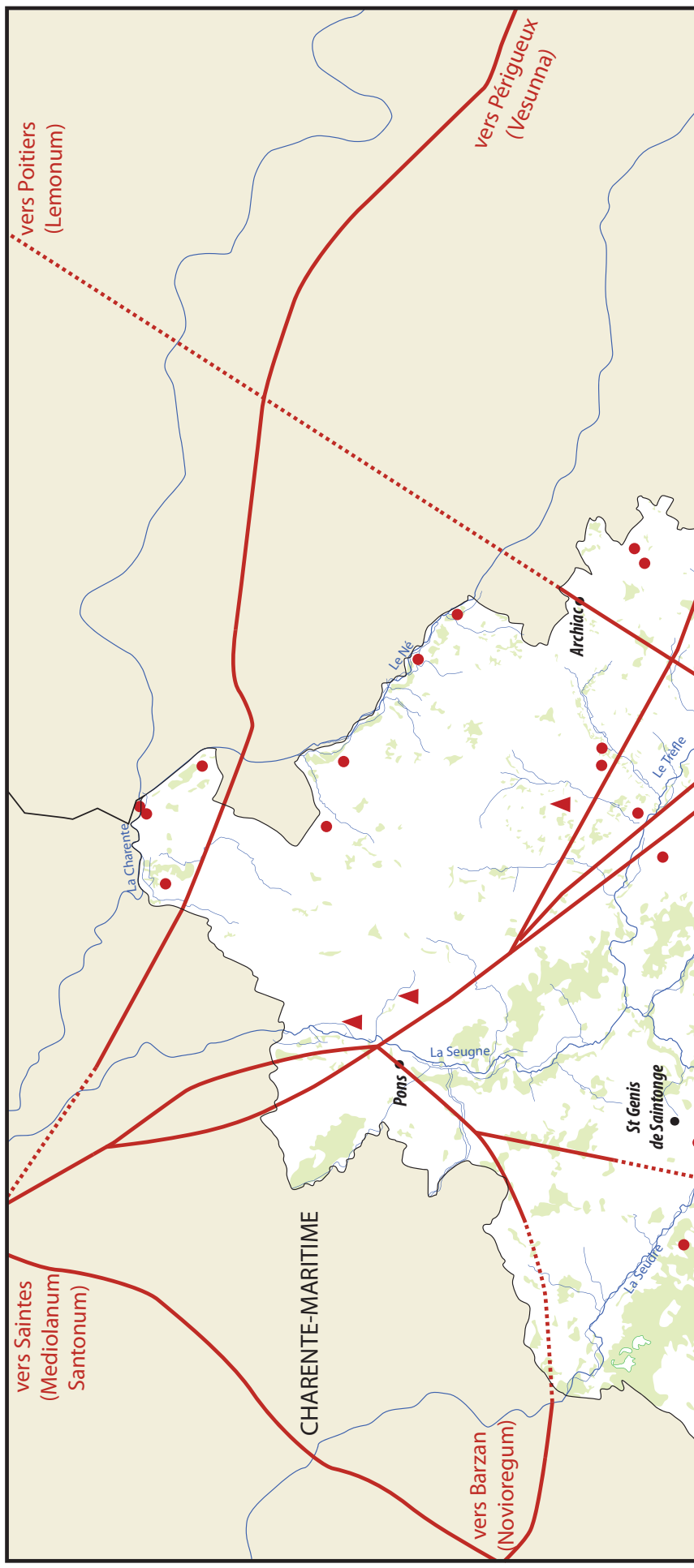
Château Fengari, 111 route des Châteaux, Clérac
Tél. : 05 46 70 30 32

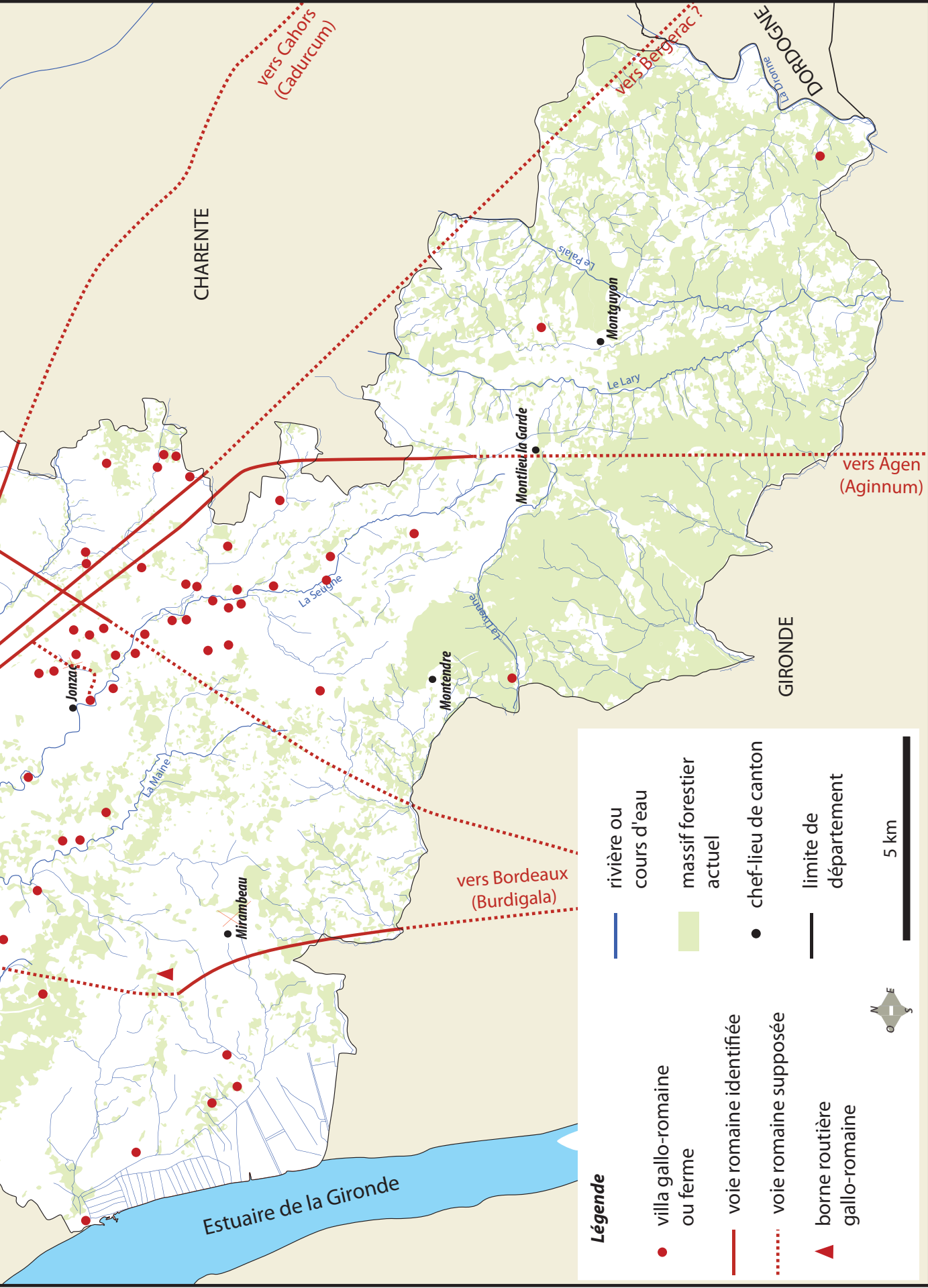
> www.fengarievents.com/chateau-fengari/blog



Photo : © Hugo Boué / Château Fengari

L'OCCUPATION HUMAINE À L'ANTIQUITÉ À L'ÉCHELLE DE LA HAUTE-SAINTEONGE





Carte réalisée d'après les données répertoriées par Louis Maurin et Jacques Gaillard



Vue aérienne fouille villa gallo romaine à Jonzac - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

PRÉSENCE ROMAINE EN HAUTE-SAINTONGE

Des siècles d'histoire dans la glèbe et la pierre

À l'époque de la conquête romaine, la Haute-Saintonge est à la croisée de multiples chemins. Au Nord-Ouest, se trouve Saintes, et en bordure de Gironde, Barzan. Deux sites majeurs témoignant de la période gallo-romaine qui commence aux alentours de -50 av. J.-C. et prend fin au Ve siècle. Au Sud et à l'Est, les voies de communication pointent vers Bordeaux, Cahors, Périgueux et Poitiers, autres villes où la présence romaine est également bien ancrée.

Sur le territoire saintongeais, cette présence est attestée par de nombreux sites. Les vestiges de villas, domaines agricoles, forges et ateliers de poterie se comptent par dizaines. Beaucoup se trouvent à proximité de La Seugne, entre Jonzac et Vibrac. C'est d'ailleurs en contrebas de Jonzac, dans un méandre, que des fouilles démarrées en 2003 ont permis de révéler l'importance et la richesse d'une villa et de ses dépendances agricoles quelques années après sa découverte lors des travaux de construction du complexe des Antilles. Les objets trouvés lors de ces fouilles font depuis l'objet d'une exposition permanente au Moulin de Chez Bret.

Des indices archéologiques trahissent, notamment sur Champagnac et Léoville, les vestiges d'autres domaines d'envergure. Parfois plus modestes ou fugaces, les traces d'occupation gallo-romaine sont également nombreuses en bordure de la Charente et d'autres rivières, en particulier Le Né et La Maine. Si les cours d'eau – moyens de communication et de

transport évident – expliquent naturellement la géographie de ces implantations, un bon nombre de ces villas et fermes se trouvent aussi à proximité, souvent en retrait, du réseau de voies romaines qui forme comme un carrefour sur le territoire saintongeais.

Descendant vers Bordeaux, Agen, Bergerac, filant vers Cahors et Périgueux, remontant vers Saintes et Poitiers, les voies romaines qui sillonnaient la Haute-Saintonge ont marqué le territoire. Leurs tracés rectilignes sont toujours bien visibles et délimitent encore, pour certaines d'entre elles, une partie des limites administratives de communes. C'est le cas, notamment, pour Marignac, Jarnac-Champagne, Saint-Martial-sur-Né, Allas-Champagne, Neulles... Certaines portions de ces voies romaines sont devenues des chemins communaux, d'autres sections ont été reprises et recouvertes longtemps plus tard par le goudron des routes départementales ou nationales.

Parfois leur souvenir a traversé les siècles : le «chemin des Romains» à Salignac-sur-Charente. On peut voir à quoi ressemble une voie romaine en allant à la lisière des communes de Neulles et Neuillac, où un petit tronçon a été mis au jour dans le cadre d'un chantier international de jeunesse en 1996. À première vue, ce n'est pas très impressionnant. On s'attend à voir un dallage, mais on ne distingue qu'un remblai en pierre abrité sous un auvent.

Contrairement à une idée reçue, très peu de voies romaines étaient pavées. Pour la majorité, la surface de roulement consistait en un revêtement fait de pierres concassées (constitué de quatre couches différentes d'empierrement).

Une table de lecture installée par la CDCHS, en partenariat avec les communes de Neulles et Neuillac, permet de situer ce vestige dans son contexte d'origine et nous en apprend beaucoup sur le fonctionnement des voies romaines. Le distinguo est fait entre les voies publiques (les axes majeurs qui desservaient l'Empire), les voies militaires (réservées, comme le nom l'indique, à l'armée au début de leur utilisation), les voies vicinales (l'essentiel du réseau qui rattachait les villes entre elles) et les voies privées (des voies secondaires qui reliaient les exploitations agricoles à l'ensemble du réseau).

Le tronçon mis en valeur fait partie de la voie romaine qui reliait Saintes à Pons, avant de se subdiviser en deux branches vers le Sud-Est. Ses dimensions (5,65 m de large à Neulles) la classent dans les voies majeures, sans qu'il soit possible d'affirmer que ce soit pour autant une voie militaire. Le décapage de surface et les fouilles ont révélé un état de conservation exceptionnel qui suggère un abandon précoce coïncidant avec le déclin de la ville de Saintes.

Le panneau d'information nous offre d'ailleurs une mise en perspective des transformations des voies romaines au fil du temps, de leur importance capitale à l'Antiquité, en passant par les ramifications qui s'y ajoutent à l'époque médiévale pour relier les bourgs et villages qui sont apparus depuis, jusqu'à l'époque

contemporaine où leurs tracés s'effacent au profit d'un maillage routier plus dense et complexe.

Comme les routes nationales au siècle dernier, les voies romaines étaient jalonnées de bornes. Quelques-unes subsistent encore. On peut notamment en voir une au fond du petit jardin archéologique de Chadenac. Là aussi un panneau nous renseigne sur cette borne milliaire, c'est-à-dire marquant la distance en milles romains (1488 m) ou parfois en lieues gauloises. Celle de Chadenac date de 45-46 de notre ère, sous le règne de l'empereur Claude. On y lit encore une inscription faisant référence à son fils, Drusus...

Si cette borne a survécu, c'est aussi parce qu'elle a été réutilisée comme couvercle de sarcophage à l'époque mérovingienne ! Le fragment d'une statue – un torse de Mercure datant du IIIe siècle – a aussi été découvert parmi les matériaux ayant servi au soubassement d'une chapelle mérovingienne. Une autre borne milliaire romaine ayant également subi le même sort est visible sur le côté de l'église de Consac. Deux autres se trouvent dans la partie basse de la Chapelle Saint-Gilles, plus ou moins réutilisées dans la construction. L'histoire est partout ici.



Torse du dieu Mercure. Photo : © CDCHS



Romain borne à Chadenac - Photo : © L. Diouf



Jarnac-Champagne, équipe de Christophe Paponneau - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

AU SERVICE DU PATRIMOINE

Les équipes de la CDCHS

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge veille à la conservation et à la valorisation de son patrimoine. Plusieurs actions sont menées en ce sens, notamment des aides au montage de dossiers de subvention ou de restauration des édifices publics principalement, la réalisation de publications et d'expositions, l'inventaire et la gestion des collections archéologiques. Pour répondre au besoin de préserver le bâti, la CDCHS a aussi mis en place des équipes chargées d'assurer la restauration du petit patrimoine depuis mars 2003.

Si les monuments et les édifices classés nécessitent l'aval de la DRAC et des Monuments historiques avant toute intervention, en revanche, il est possible d'intervenir directement, parfois en urgence, sur des petits bâtiments ou éléments du patrimoine communal qui nécessitent d'être restaurés. Le protocole est simple. Les mairies formulent une demande à la CDCHS pour la restauration d'un lavoir, d'un puits ou d'un mur de cimetière, par exemple. Ensuite rendez-vous est pris sur place avec le maire et un chef d'équipe pour évaluer la faisabilité des travaux. Auquel cas, un devis est établi et une convention est passée. L'équipe s'engage alors dans les travaux.

En général, ce sont des travaux de petite maçonnerie, comme le remontage d'un mur ou la reprise de joints. Mais lorsque ces travaux s'effectuent dans le périmètre d'un monument ou d'une église classée, la CDCHS avertit alors l'architecte des Bâtiments de France. À son tour, il vient évaluer la situation sur le terrain et formuler des recommandations, par exemple sur la couleur des joints pour un muret. L'équipe de restauration prépare ensuite des échantillons, prend des photos et, en retour, l'architecte valide

leurs propositions. Comme le souligne Patrick Gansoinat, des services techniques de la CDCHS, il n'y a jamais eu de problèmes et la qualité du travail effectué par les équipes Petit patrimoine a toujours été reconnue.

Cette reconnaissance est méritée et valorisante. Les équipes sont composées de personnes en réinsertion ou en difficultés de recherche d'emploi. Pour la plupart, ils n'ont jamais pratiqué le métier de maçon ou de tailleur de pierre. Certains sont proches de l'âge de la retraite. Pour ceux qui sont plus jeunes, cela peut être l'occasion de découvrir un métier, de poursuivre une formation et d'être embauchés. Durant leur présence au sein des équipes de la CDCHS, les membres des équipes ont en effet la possibilité de faire un stage en entreprise. Si cela se passe bien, il y a une rupture de contrat avec la CDCHS et ils peuvent intégrer l'entreprise. Ces chantiers d'insertion sont cofinancés par l'Etat et le Département de Charente Maritime dans la cadre des aides aux postes et du Programme Départemental d'Insertion. L'essentiel des travaux de restauration se fait donc sur du petit bâti. Les équipes travaillent essentiellement la pierre et les moellons. Un chantier peut durer

plusieurs mois selon l'importance de la restauration à faire. Ce sont les communes qui paient les travaux et les matériaux. Parmi les interventions qui ont été faites, on peut citer Champagnac où un mur de soutènement à côté de l'église a été démonté et reconstruit, et le monument aux morts restauré.

À Saint-Aigulin, un mur a été remonté avec aussi la création d'un escalier. À Saint-Germain-de-Lusignan, c'est le mur autour du stade qui a été rénové. À Saint-Hilaire-du-Bois comme à Jarnac-Champagne, c'est le mur du cimetière qui a été restauré. À Saint-Pierre-du-Palais, le monument aux morts qui était au milieu du cimetière a été déplacé pour l'installer dans un endroit plus grand pour accueillir les cérémonies. Pour cela, il a fallu recréer une plateforme et remonter la stèle. À Bédénac, le mur du cimetière avec tous ses chaperons ainsi qu'un vieux calvaire du XIe siècle ont été repris.

Les travaux engagés au château de Montendre en 2014 demeurent une exception, car ce n'est pas la vocation, ni la mission habituelle, des équipes patrimoine de la CDCHS. Il s'agissait d'un très gros chantier, avec beaucoup de taille de pierre pour intervenir sur la tour ronde et reconstruire complètement la façade du logis du château. L'équipe a dû déblayer et démonter entièrement le mur et la porte, puis recréer des fondations et remonter totalement le mur et la façade. Ces travaux ont été réalisés avec l'accord de la DRAC et des Monuments historiques. Actuellement, les équipes sont à l'œuvre sur le lavoir de Saint-Martial-de-Mirambeau et à La Barde pour reprendre le mur de l'église, changer des pierres tombées ou abîmées par l'érosion.



St-Martial-de-Mirambeau, équipe Laurent Cocuau - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



St-Martial-de-Mirambeau, équipe Laurent Cocuau - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



St-Aigulin mur avant rénovation - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



St-Aigulin mur après rénovation - Photo : © CDCHS, V.Sabadel



St-Martial-de-Mirambeau, équipe Laurent Cocuau - Photo : © CDCHS, V.Sabadel

LE PASSAGE DES HEURES

La mémoire sur papier

Il n'est pas toujours évident de trouver des ouvrages consacrés au patrimoine des petites communes et à la vie locale «d'autrefois». Grâce aux activités d'édition de l'association Le Passage des Heures, la Haute-Saintonge bénéficie d'une formidable bibliothèque de souvenirs. Des documents et des photos qui font vivre et revivre, au présent et pour le futur, les spécificités du territoire.

Comme le rappelle, Michel Teodosijevic, responsable des éditions du Passage des Heures, tout commence en 1999 par le projet de création d'une librairie associative avec trois autres personnes à Saint-Savinien, près de Saintes. Cette librairie existe désormais depuis 22 ans. Divisée en deux, elle offre d'une part une bouquinerie, avec des livres d'occasion très divers (romans, architecture, polars, contes et légendes, gastronomie, etc.). L'autre partie de la librairie est consacrée aux livres neufs. Au début, c'était une librairie régionaliste. Petit à petit, les rayonnages se sont ouverts à d'autres genres, même si cela reste assez teinté Nouvelle-Aquitaine. Une large place est bien sûr réservée aux éditions du Passage des Heures qui compte, à ce jour, à peu près 160 ouvrages !

Ces activités d'édition ont démarré en 2002 à l'initiative de Michel Teodosijevic, par ailleurs auteur de nouvelles publiées chez L'Harmattan. L'association Le Passage des Heures avait plusieurs branches, dont un d'atelier d'écriture. L'édition est venue s'ajouter plus tard. L'association existait avant ces activités d'édition. Elle a été créée par une femme qui donnait des cours de théâtre et faisait aussi des lectures de poésie. Elle aimait beaucoup Fernando Pessoa, écrivain portugais. C'est pourquoi l'association emprunte son nom au titre de l'un de ses poèmes.

L'aventure éditoriale commence donc en 2002 par un premier ouvrage sur le village de Saint-Savinien qui inaugure la collection «Images d'Autrefois». Cette collection phare rassemble des archives : des cartes postales anciennes, des documents et surtout des photos de famille. Pour cela, les habitants des villages concernés par la publication sont sollicités. Il s'agit de collecter, par exemple, des photos de mariage, d'école, etc. Ce premier livre consacré à Saint-Savinien a eu un gros succès local. À l'époque, Michel Teodosijevic est correspondant de presse sur Saint-Savinien et Tonnav-Boutonne pour l'hebdo de Charente-Maritime.



La librairie Le Passage des Heures - Photo : D.R.

Il renouvelle donc l'expérience en consacrant un autre ouvrage à Tonnay-Boutonne qu'il cosigne avec une habitante. Le succès est également au rendez-vous.

Ce concept «d'album familial du village» suscite vraiment l'intérêt de la population locale. Actuellement cette collection regroupe soixante communes, dont une bonne partie en Haute-Saintonge : Montendre, Chadenac, Archiac, Jarnac-Champagne, Pons, etc. Il y a aussi des incursions dans les départements alentour. Une dans les Deux-Sèvres, à Clessé. En Charente, à Baignes-Sainte-Radegonde. Et aussi dans le Bordelais et le Blayais, à Reignac. La ligne éditoriale du Passage des Heures fait la part belle à l'image, en particulier à la photographie. Mais une autre collection, «Balade entre Hier et Autrefois» met l'accent sur le dessin et la peinture.

L'activité d'édition du Passage des Heures englobe toutes les facettes du patrimoine : historique, économique, écologique, touristique... Et valorise, à juste titre, l'identité locale. Sur le plan économique, avec un livre sur la biscuiterie Brossard, fondée en 1932 à Saint-Jean-d'Angély et qui, par la suite, a été rachetée par un groupe américain, Pillsbury. Sur le plan écologique et botanique avec le livre Plantes sauvages de Charente-Maritime de Marc Carrière, qui fait autorité en la matière et dont l'intérêt passe au-delà des frontières du département. Au niveau historique, avec le Guide des églises romanes Poitou-Charentes Vendée qui fait référence.

De même que le livre de Philippe Hélis sur le combat pour la laïcité d'Émile Combes. Comme quelques autres références épuisées, cet ouvrage est disponible en version numérique. Autre référence sur le plan historique, Les lettres et carnets des Poilus de Haute-Saintonge rassemblés par la romancière Judith Rapet. Parmi les parutions à venir, figure notamment un livre sur le chemin de fer en Haute-Saintonge, rédigé également par Philippe Hélis ; ainsi que des ouvrages sur les plantes médicinales, sur les champignons et sur Chevanceaux dans la collection «Images d'Autrefois».

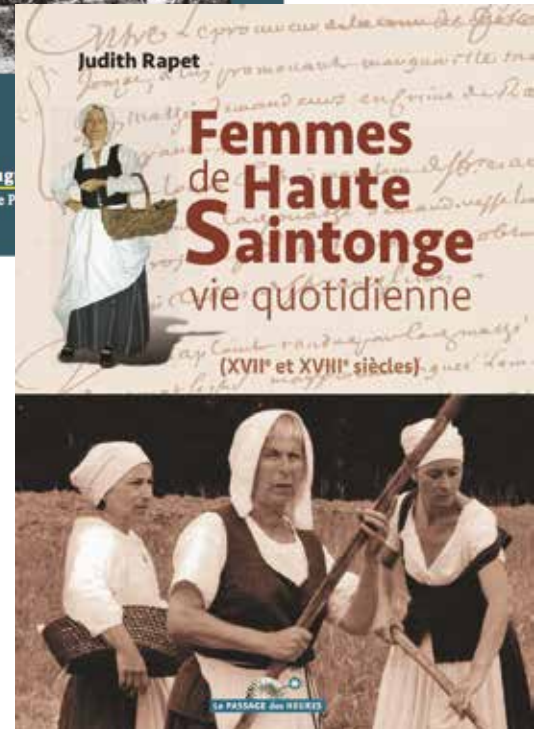
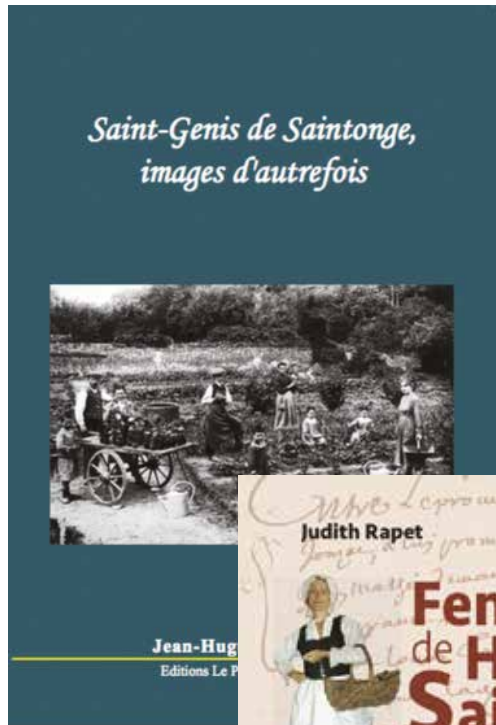
Lorsqu'il est arrivé à Saint-Savinien après avoir vécu en région parisienne, Michel Teodosijevic a eu envie de connaître le village dans lequel il s'installait, son histoire et celle du territoire. Les carrières de pierre, le trafic sur le fleuve Charente aux XVIIe et XVIIIe siècles qui a beaucoup rapporté aux gens et qui a aussi amené des idées nouvelles. Celles du protestantisme, de la Révolution. Montrer les traces du passé, les activités et les animations disparues au travers de ces livres, c'est aussi montrer aux nouveaux arrivants ce qui a fait le présent d'aujourd'hui, inciter à trouver de nouveaux systèmes de liens sociaux, amener des idées nouvelles... Comme le résume Michel Teodosijevic, les livres publiés par Le Passage des Heures parlent souvent du passé, mais ils sont aussi au service du présent, voire du futur.

Le Passage des Heures

Librairie associative, 3 rue du Centre, 17350 Saint-Savinien
Mercredi et samedi, 10h00 / 12h30 - 15h00 / 18h30.

Tél. : 05 46 91 85 14

Site : www.passagedesheures.com



Michel Teodosijevic et Jean-Hugues Favereau, lors de la présentation de l'abcédaire du nom des rues et des lieux-dits de Saint-Genis-de-Saintonge, août 2022. Photo : D.R.



Le PASSAGE des HEURES

LES SENTIERS DES ARTS

Retour au Land Art

Après une édition consacrée entièrement au Street Art avec des peintures murales et des détournements de panneaux, les Sentiers des Arts font un retour cette année sur le Land Art en Haute-Saintonge. Des sculptures contemporaines et des installations visibles à Vitrezay et Port-Maubert jusqu'au 13 novembre.



Rendez-vous culturel annuel depuis 10 ans, Les Sentiers des Arts sont le fruit d'un projet commun entre la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique et les Communautés de Communes de l'Estuaire et de Haute-Saintonge. Si le Street Art et ses graphismes colorés restent à l'ordre du jour pour cette dixième édition sur Médis, Saint-Ciers-sur-Gironde, Val-de-Livenne, Étauliers et Saint-Androny, en revanche le territoire saintongeais renoue avec l'installation de sculptures in situ, au plus près du paysage.

À Vitrezay, Michaël Chauvel rend «Hommage à Mondrian». On reconnaît le quadrillage géométrique et les aplats de couleurs du célèbre peintre abstrait dans l'installation minimaliste positionnée en bordure d'un des étangs du Pôle Nature. Une structure métallique assez imposante (2,5 x 2,5 mètres) dont le canevas trace tout un ensemble de carrés et de rectangles dans lesquels se glissent quelques panneaux translucides de couleur bleue et rouge qui laissent passer la lumière. Connu pour ses œuvres qui dialoguent avec la nature, notamment autour des arbres et du bois, sans doute marqué par un long séjour en Guyane et chez les Amérindiens, Michaël Chauvel vit aujourd'hui en Bretagne où il a créé le festival Art In Situ.

Toujours à Vitrezay, le duo BYME (formé par Fanny Bouchet et Emmanuelle Messier) s'est pour sa part inspiré de l'écrivain Italo Calvino. Plus précisément de son roman Les Villes invisibles où il est question d'une cité qui se distingue par des tuyaux de canalisations érigés à la verticale... C'est ce que symbolise «[Are] Milla», une forêt de tubulures blanches entre lesquelles le public peut déambuler et trouver des QR Codes qui permettent de découvrir l'œuvre en ligne, en français ou en version originale en italien. Véritable labyrinthe s'étendant sur une dizaine de mètres carrés, les tubes de cette installation offrent une sensation d'immersion.

À Port-Maubert, le long du chenal, c'est un autre duo, SABÉPAT (i.e. Sabine et Patrick), qui a installé des fenêtres sans vitres laissant voir dans leur encadrement des personnages dessinés. S'affichant comme un double jeu de regards, cette installation porte bien son nom : «Regarde Moi». Les personnages sont extraits de trois films emblématiques : Jeux Interdits (René Clément, 1952), Pulp Fiction (Quentin Tarantino, 1994) et La La Land (Damien Chazelle, 2016). Ces fenêtres de récupération sont aussi un rappel du premier confinement, lorsqu'elles étaient la seule ouverture sur le monde extérieur, offrant le moyen de rendre hommage aux soignants et communiquer entre voisins.



Sentiers des Arts à Port-Maubert, «Prendre Racine», Fabrice Pressigout
Photo : © CDCHS, V. Sabadel



Sentiers des Arts à Port-Maubert, «Regarde Moi», SABÉPAT
Photo : © CDCHS, V. Sabadel



Sentiers des Arts à Vitrezay, «Hommage à Mondrian», Michaël Chauvel
Photo : © CDCHS, V. Sabadel

Au même endroit, avec humour et poésie, Fabrice Pressigout embarque le public dans un tout autre univers qui rappelle les contes et légendes d'autrefois. Il fait naître une ambiance à la fois fantasmagorique et surréaliste simplement en disposant un auvent, une table et des chaises en bois sur lesquelles la nature semble avoir repris ses droits. Surprenante impression que de regarder ces objets, pourtant si quotidiens, devenus étranges avec les rejets et les branches qui ont su «Prendre Racine» sur leurs montants. Une note d'optimisme par rapport aux préoccupations environnementales actuelles finalement. À noter que toute cette installation est composée à partir d'objets de récupération. C'est une chaise trouvée dans l'estuaire qui est à la source de cette idée.

Hors du territoire saintongeais, cet itinéraire artistique se poursuit à Médis, à côté de Royan, dans un foisonnement de couleurs et de graphes aux styles différents. On y trouve un circuit qui met en scène des œuvres signées par PEC, Ella & Pitr et Madame. Et une grande fresque réalisée en commun, comme une sorte de cadavre exquis. Le tout sous l'œil avisé des caméras factices de surveillance (ou de bienveillance ?) d'El Prado qui obligent à regarder la ville et ces réalisations de manière décalée. Présent sur les murs de Médis, certains artistes le sont aussi au sud de l'Estuaire. C'est le cas d'Alber à Saint-Ciers-sur-Gironde, Dawal à Étauliers, Kashink à Saint-Androny et Charles Foussard à Val-de-Livenne.

Les Sentiers des Arts

Déambulation gratuite jusqu'au 13 novembre
à Vitrezay, Port-Maubert et sur les autres sites

Tél. : 05 46 22 19 20 / Site : <http://www.agglo-royan.fr/>

LES ANTILLES

20 ans déjà !

C'est presque devenu un rituel. Claude Belot, président de la CDCHS, a invité Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre (2002-2005), et Dominique Bussereau, ancien ministre et ancien président du département de Charente-Maritime (2008-2021) à venir célébrer les 20 ans du complexe aquatique Les Antilles. Une célébration renouvelée avec malice : l'inauguration en 2002 et le dixième anniversaire du centre en 2012 les avait déjà réunis.

Pour l'occasion la quasi-totalité des élus de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge était présente. Les Antilles sont un des premiers pôles d'attraction de la région. Pas moins de 7 millions de personnes ont franchi la passerelle qui mène aux différents bassins et activités du complexe. Ce chiffre atteste, si besoin était, du succès jamais démenti de ce site, au point qu'une réplique a été édifiée en Chine, dans la ville de Chengdu, capitale de la province du Sichuan !

Difficile d'imaginer, pourtant, un tel impact et une telle fréquentation lorsque le projet est lancé. C'est la découverte de ressources géothermiques qui a permis de concevoir concrètement ce site, grand consommateur d'énergie, en offrant la possibilité d'assurer le chauffage de l'eau et des bâtiments en restant vertueux en termes de dépenses énergétiques.

Depuis son ouverture en 2002, le complexe des Antilles n'a jamais rien coûté au contribuable. En régie publique, les comptes ont toujours été équilibrés ou excédentaires. Suite aux mesures sanitaires prises lors de l'épidémie de Covid par l'État et la Région, une compensation financière a été versée par l'État pour pallier l'intégralité des pertes liées aux jours de fermeture. Et l'été 2022 a vu une fréquentation record. L'ouverture d'autres centres ludiques à Cognac, Angoulême, Saintes et Libourne, n'a pas eu d'incidence.

Malgré tout, comme l'a rappelé Claude Belot dans son discours, les Antilles sont avant tout un pari fou auquel peu de gens ont cru, dont beaucoup se sont moqués lors de son lancement. À l'époque, il n'existait que des piscines et les Center Parcs n'étaient pas nombreux. Peu de personnes pouvaient envisager l'engouement qu'allait susciter ce genre de structure.

Le complexe profite aux Saintongeais, en particulier aux scolaires, ainsi qu'aux touristes et aux curistes qui viennent à Jonzac, et rayonne sur toute la région, attirant également un public de Girondins et de Périgourdins. Comme d'autres réalisations, ce centre aquatique et ludique témoigne aussi de ce que doit être l'action publique au service du bien commun.

Les Antilles sont devenues un modèle, cité comme exemple d'une bonne gestion publique. Géré par la CDCHS depuis 2006, le centre est le symbole de l'aménagement d'un territoire qui s'implique, qui se projette dans une logique d'attractivité. Le bâtiment conçu par les architectes néerlandais Roelof et Nannie Hendricks, si singulier avec sa structure métallique recouverte d'une toile tendue et ondoyante, pourrait être classé au Patrimoine contemporain de caractère.

Pour toutes ces raisons, le complexe des Antilles reste promis à un bel avenir. Et c'est aussi ce qu'indiquent ces inaugurations à répétition. Comme le soulignait Jean-Pierre Raffarin avec truculence, en général



ce sont les successeurs qui inaugurent les initiatives de leurs prédécesseurs... Mais cet anniversaire répété est, avant tout, nous dit-il, un rendez-vous du temps. L'occasion de voir le temps faire son œuvre, d'avoir une réflexion sur ce que peut être l'avenir d'un territoire avec la conscience du temps.

Les Antilles, Parc du Val de Seugne, 17500 Jonzac

Ouverture de 10h30 à 18h30, 7j/7

Accueil : 05 46 86 48 00

Site : www.lesantillesdejonzac.com



Claude Belot et Jean-Pierre Raffarin - Photo : © CDCHS, V. Sabadel



*Inauguration, Claude Belot, Jean-Pierre Raffarin et Dominique Bussereau
Photo : © CDCHS, V. Sabadel*



Archive travaux 2001-2002 - Photo : © CDCHS, V. Sabadel



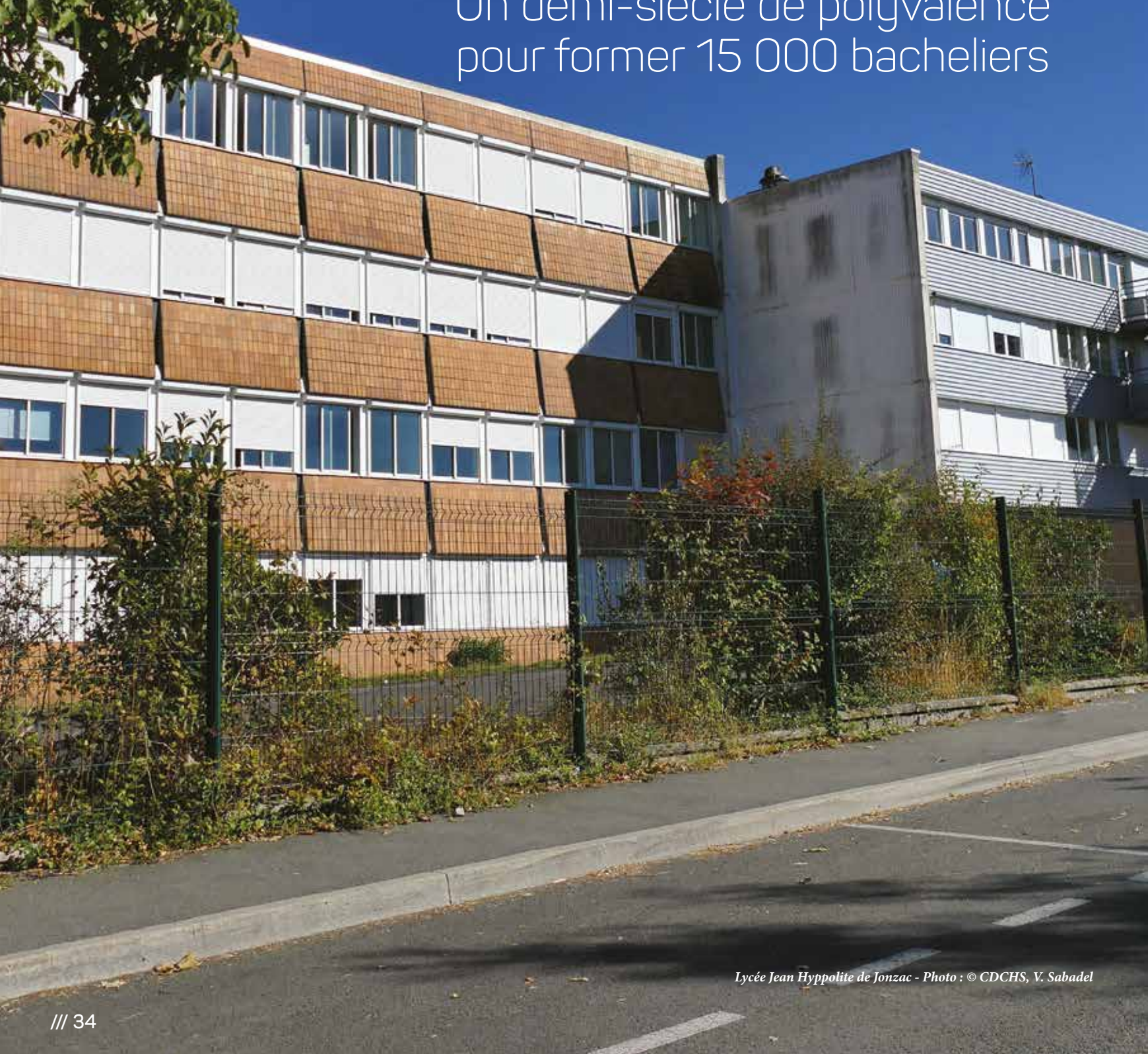
Archive travaux 2001-2002 - Photo : © CDCHS, V. Sabadel



Discours de Claude Belot en présence des élus de Haute-Saintonge - Photo : © CDCHS, V. Sabadel

LE LYCÉE JEAN HYPPOLITE DE JONZAC

Un demi-siècle de polyvalence
pour former 15 000 bacheliers



Jean Hyppolite est un philosophe né à Jonzac. Ce spécialiste de Hegel a été directeur de l'École Normale Supérieure et professeur au Collège de France. Parmi ses élèves, on compte Pierre Bourdieu, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Étienne Balibar, Michel Foucault et bien d'autres ! Jean Hyppolite est mort en octobre 1968. Le lycée qui porte son nom a ouvert ses portes il y a 50 ans.

Paradoxalement, Jonzac a longtemps été une sous-préfecture sans lycée. Avant la construction du lycée Jean Hyppolite, les élèves de la ville étaient obligés de poursuivre leurs études secondaires à Royan, Pons, Saintes ou Barbezieux. C'est le maire de l'époque, Henry Chat-Locussol, qui prend la décision de doter la commune d'un lycée. Il formule sa demande et obtient l'autorisation de l'État de créer un lycée municipal en 1966. La création d'un «lycée municipal classique et moderne mixte de second cycle» est actée au Journal Officiel en février 1968. Au début, les cours sont dispensés dans les locaux du Cours Complémentaire, partie de l'actuelle école André Malraux, pour environ 200 élèves.

Mais il faut construire un véritable établissement. Même avec des aides, cela représente un engagement et une charge conséquente sur le budget de la commune. La construction démarre et s'opère en 1969 à 1971. L'ouverture du nouveau lycée se fait pour la rentrée de 71-72. C'est un événement majeur dans l'histoire de la ville. En 1985, le lycée passe sous la responsabilité de la Région. La fréquentation augmente régulièrement et le lycée s'enrichit de nouvelles sections générales et techniques (tertiaires et sanitaires, notamment).

L'informatique arrive en 1989. L'internat sera rénové. En 1995, des travaux sont lancés pour l'extension du lycée. Ils seront achevés en 1999. Jean-Pierre Raffarin, alors président de la région Poitou-

Charentes, et le recteur de l'académie de Poitiers dont dépend le lycée participent à l'inauguration des nouveaux locaux.

De nouvelles filières et des BAC pro continuent d'enrichir l'enseignement proposé entre les murs du lycée Jean Hyppolite. Une convention est même passée avec l'Aéroclub de Jonzac pour permettre aux élèves qui le souhaitent de passer un brevet d'initiation aéronautique. Aujourd'hui, Jean Hyppolite est un lycée généraliste, mais aussi des métiers de la santé et du social. Avec près de 1 000 élèves, c'est l'un des établissements les plus importants de la région avec celui de Pons.

Depuis son ouverture, il a changé la vie de milliers de Saintongeais en leur permettant de préparer près de chez eux un baccalauréat ou un diplôme professionnel. Cela leur ouvre, s'ils le veulent, les portes de l'enseignement supérieur. Dès le départ, il a été un facteur extraordinaire d'ascension sociale. Le lycée aurait dû fêter ses 50 ans en septembre 2020, mais les festivités furent repoussées pour cause d'épidémie de Covid puis de travaux. Ce n'est finalement que le 24 juin dernier, en comité restreint, que cette date anniversaire a été célébrée ; notamment grâce au travail d'archiviste de deux élèves ayant réalisé pour l'occasion trois panneaux marquants les grandes étapes qui ont scandé l'histoire de l'établissement.

En réalité, ce bel établissement concerne tous les Hauts-Saintongeais et il était important de faire connaître son histoire. La volonté des élus de Jonzac et de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge est de développer le plus possible le nombre de sections des carrières sanitaires ou sociales, en partageant la formation professionnelle avec le Lycée Émile Combes de Pons tourné vers les métiers de l'industrie.



Lycée Jean Hyppolite de Jonzac - Photo : © CDCHS, V. Sabadel

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Santé et bien-être pour tous

Dans le contexte difficile que traverse aujourd'hui le milieu médical et après la crise sanitaire liée au Covid, le Contrat Local de Santé est un nouvel outil pour permettre de comprendre et répondre au plus près aux besoins de la population saintongaise.

Le Contrat Local de Santé est un projet contractuel qui réunit de nombreux acteurs (élus, agents de services publics et d'administrations, professionnels de santé, associations...). Il repose sur un triple engagement amorcé en 2019 et signé en 2020 entre la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, l'État et l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine. Son objectif est de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

À l'origine, le Contrat Local de Santé a été formalisé dans le cadre de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoire) de 2009. Cette initiative du Ministère de la Santé vise à proposer aux collectivités territoriales qui le souhaitent de mettre en œuvre des actions concertées portant sur la promotion de la santé, de la prévention, des politiques de soins et de l'accompagnement médico-social. Afin d'assurer la mise en place du Contrat Local de Santé, la CDCHS a formé un comité de pilotage chargé de définir les orientations prioritaires.

Ce comité réunit les représentants de l'ensemble des partenaires impliqués dans cette démarche (la CDCHS, l'ARS, la Sous-Préfecture, le Conseil départemental, le Centre hospitalier de Jonzac, la CPAM, la CAF, la MSA, l'Éducation Nationale) ; ainsi qu'un comité technique d'évaluation présidé par Marie-Christine Bureau, conseillère départementale et vice-présidente de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge. Ce comité technique a notamment pour objet d'organiser et d'animer des ateliers thématiques pour analyser les problématiques de santé rencontrées sur le territoire.

Un premier diagnostic territorial de santé a été établi laissant entrevoir, comme dans d'autres territoires, un manque de médecins généralistes et de spécialistes. Mais le Contrat Local de Santé ne

pourra pas pallier cette situation de désert médical dont les ressorts et solutions ne se situent pas à l'échelle locale justement. C'est notamment pour réfléchir à ce problème qu'une Commission santé, présidée par Philippe Chaillou, maire de Chatenet pour la CDCHS, a été créée. Une cartographie a permis de mettre en évidence les «zones blanches» sans praticiens. Il s'agit maintenant de voir comment attirer plus de professionnels sur le territoire par le cadre de vie et de travail, par exemple.

Et aussi comment intégrer dans un parcours santé les personnes qui ne sont plus prises en charge ou qui ne peuvent se déplacer : l'orientation majeure du Contrat Local de Santé est de faciliter l'accès aux soins. Les autres orientations mettent l'accent sur le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficulté (addictions, violences intra-familiales), la prévention (en particulier pour la santé des femmes), les aides et soins à domicile (dûs au vieillissement de la population), la nutrition, l'évaluation des risques liés aux comportements et à l'environnement (sur ce plan, la Haute-Saintonge est plutôt privilégiée comparée à d'autres régions).

Ces grandes orientations correspondent aux enjeux rencontrés en Haute-Saintonge, mais l'analyse de la situation sanitaire et des besoins de la population continue de faire l'objet d'études, notamment via un questionnaire (publié ci-contre) qui s'adresse aux patients et aux professionnels de santé. Il s'agit de réaliser un diagnostic tant qualitatif que quantitatif. Le Contrat Local de Santé doit appréhender la santé dans sa globalité, c'est-à-dire le bien-être physique, mental et social. Ce qui renvoie aussi à d'autres problématiques comme la mobilité, par exemple. Cet enjeu primordial incite tous les acteurs à travailler ensemble, à l'échelle des bassins de vie, dans l'intérêt de la population.

Infos :

www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/cls

QUESTIONNAIRE

Évaluation de l'accès aux soins primaires

A. QUELLE COMMUNE HABITEZ-VOUS :

B. CE QUESTIONNAIRE A ÉTÉ MIS À VOTRE DISPOSITION PAR :

- Un professionnel de santé
- Votre mairie
- Le site internet CDCHS
- Le magasin 129 C
- Autre

C. VOUS ÊTES :

- Un homme Une femme

D. VOUS AVEZ UN MÉDECIN TRAITANT (RÉFÉRENT) DÉCLARÉ :

- Oui Non

E. COMMENT ALLEZ-VOUS JUSQUE CHEZ VOTRE MÉDECIN :

- À pieds À vélo En voiture seul En covoiturage
- Avec l'aide d'un bon transport CPAM

F. VOTRE DERNIER MÉDECIN TRAITANT EST-IL PARTI À LA RETRAITE ?

- Oui
- Non, mais je m'inquiète car cela devrait arriver dans les 5 années à venir
- Non et ce n'est pas une source d'inquiétude

G. AVEZ-VOUS DÉJÀ RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS POUR DES SOINS URGENTS ?

- Oui Non

H. ÊTES-VOUS SUIVI PAR UN DENTISTE ?

- Oui Non

I. AVEZ-VOUS DÉJÀ RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS POUR VOS SOINS DENTAIRES URGENTS ?

- Oui Non

J. BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN SUIVI GYNÉCOLOGIQUE ?

- Oui, par un gynécologue
- Oui, par une sage-femme
- Oui, par mon médecin traitant
- Non
- Je ne suis pas concerné par cette question

K. AVEZ-VOUS DÉJÀ RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS POUR CE SUIVI GYNÉCOLOGIQUE ?

- Oui
- Non
- Je ne suis pas concerné par cette question



L. BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN SUIVI OPHTALMOLOGIQUE ?

- Oui
- Non

M. AVEZ-VOUS DÉJÀ RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS ?

- Oui
- Non

N. BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN SUIVI DE KINÉSITHÉRAPIE ?

- Oui
- Non

O. AVEZ-VOUS DÉJÀ RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS ?

- Oui
- Non

P. POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ CI-APRÈS, MERCI DE NOUS INDIQUER QUELLE DISTANCE PARCOURUE (ALLER) POUR VOUS RENDRE À VOS RENDEZ-VOUS.

PROFESSIONNEL DE SANTÉ	DISTANCE	OBSERVATION
Médecin généraliste		
Dentiste		
Sage-femme		
Dermatologue		
Kinésithérapeute		
Ophtalmologiste		
Orthophoniste		
Autre		

Q. AVEZ-VOUS DÉJÀ RENONCÉ À DES SOINS :

- Oui, en raison de difficulté pour obtenir un rendez-vous
- Oui, en raison de la distance à parcourir pour être soigné
- Oui, pour des raisons budgétaires
- Oui pour d'autres raisons
- Non

Merci pour votre contribution !

Questionnaire à retourner à l'adresse suivante :

Communauté de communes de Haute-Saintonge
CL-Santé
7 rue Taillefer
17500 JONZAC

Ou à remplir en ligne sur le site :
www.haute-saintonge.org



LES SENTIERS DES ARTS URBAINS

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

DU 10 SEPT
AU 13 NOV 2022

CULTURE

AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE
ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE



©Médias
D

La
Charente
Maritime
et ses environs

CCe
CANTON DE L'ESTUAIRE

HAUTE
SAINTONGE

MÉDIS, SAINT-SORLIN-DE-CONAC, SAINT-FORT-SUR-GIRONDE, VITREZAY, PORT MAUBERT, SAINT-ANDRONY, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE, VAL-DE-LIVENNE, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, ÉTAULIERS.

DÉAMBULATION GRATUITE OUVERTE À TOUS - 05 46 22 19 20 - www.agglo-royan.fr -

TRANSPORT À LA DEMANDE

Une nouvelle offre de mobilité

La mobilité occupe désormais une place centrale, au même titre que la question énergétique ou l'environnement par exemple. Si la voiture s'impose dans les territoires, les personnes qui n'en disposent pas sont pénalisées dans leur vie quotidienne et professionnelle. Elles le sont d'autant plus que les options retenues en zone urbaine (transports en commun, vélos, etc.) ne sont pas pertinentes en zone rurale. Pour pallier ce problème, la Communauté de Communes de Haute-Saintonge a mis en place un nouveau service de transport à la demande depuis le 1er septembre 2022.

Ce service a pour but de permettre à des personnes non motorisées ou à mobilité réduite, mais aussi à un public précaire ou vieillissant, de se rendre et d'accéder aux centres bourgs, gares, équipements publics, services administratifs, zones commerciales, centres de santé et cabinets médicaux...

Ce transport à la demande est accessible à tous sur réservation. Celles-ci se font la veille avant 17h00 par téléphone, par internet ou via une appli. Il suffit de choisir la commune, le point de destination (marché, mairie, etc.), le jour et l'heure (le service fonctionne selon des jours et horaires précis). La plateforme enregistre la demande et transmet, dans la soirée, la feuille de route au taxi qui opérera le lendemain. À terme, les dessertes vont se multiplier.

Pour organiser au mieux ce transport à la demande, le territoire haut-saintongeais est divisé en deux bassins de vie, Nord et Sud. La prise en charge est effectuée par deux compagnies de taxis (Taxis Vaillant et Wetterwald Transport Tourisme). Le tarif est compris entre 2 euros et 3,60 euros aller-retour. Pour les personnes bénéficiaires de la Carte solidaire, cela ne coûte que 40 centimes. Le coût est pris en charge par la Région qui met cet outil à disposition de la CDCHS. Celle-ci versera un fond de concours.

Il existait un service similaire, mais moins complet il y a quelques années. Depuis, la Région a repris la compétence mobilité aux Communautés de Communes dans le cadre de la loi LOM (Loi Orientation Mobilité) en 2019. Mais la Région peut aussi déléguer une partie de la mobilité aux Communautés de Communes qui le souhaitent. C'est ce qui a été proposé à la CDCHS. Le président Claude Belot a accepté et le conseil communautaire a validé cette proposition.

Une réunion avec les élus, par bassin de vie, a permis de savoir quels pouvaient être les besoins, les dessertes souhaitées, etc. Le constat s'est imposé de lui-même : il faut mettre en place une offre plus conséquente que

celle qui existait par le passé. Aujourd'hui, le transport à la demande englobe plus de communes et propose plus de lieux de destination.

Autre atout : l'intermodalité qui permet, par exemple, à des personnes qui doivent aller à Bordeaux pour se faire soigner de prendre le transport à la demande pour aller à la gare et le reprendre à leur retour. Avant, ce n'était possible qu'une fois par semaine uniquement en gare de Jonzac. Sur cette nouvelle offre, c'est possible plusieurs fois dans la semaine et c'est étendu aux gares de Pons, Montendre et Saint-Aigulin.

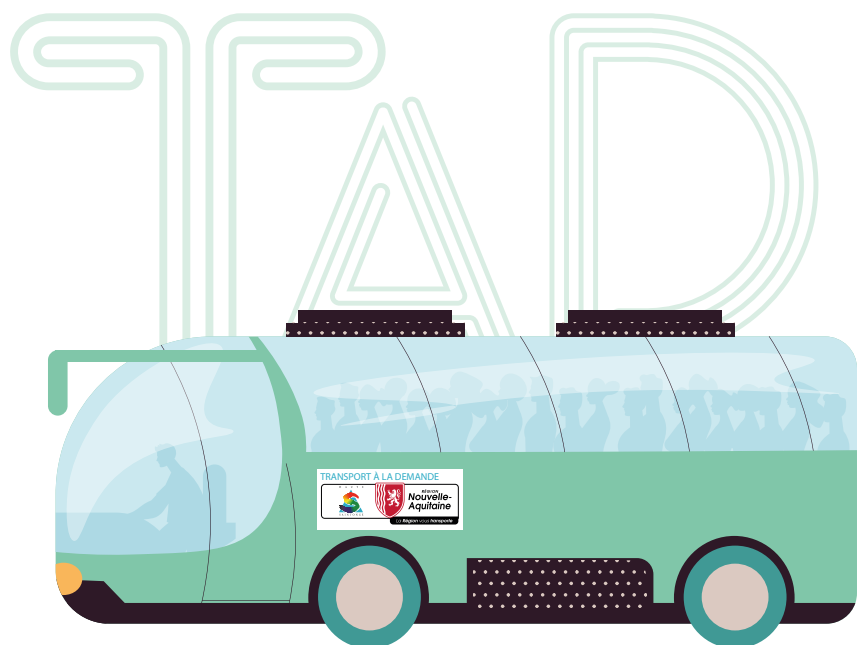
L'autre maître-mot pour qualifier ce service, c'est la proximité. C'est ce que permet la délégation de la compétence mobilité par la Région à l'échelle de la Communauté des Communes. Comme l'indique Jeanne Blanc, maire de Cercoux, conseillère départementale et chargée de la mobilité à la CDCHS, cette proximité communale va permettre de s'adresser à plus de monde. Cela va permettre également de faire une évaluation très fine des besoins et des propositions pour faire évoluer ce service, pour le bien de tous les Saintongeais, que ce soit pour des déplacements contraints, quotidiens ou de loisirs.

RÉSERVATIONS

au **0970 870 870** (tapez 1)

sur l'appli TAD RNA

sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
(rubrique «Transport à la Demande»)



DÉPARTS DE LA ZONE A, VERS...

COMMUNE DE DESTINATION	ARRÊT	HEURE D'ARRIVÉE	HEURE DE DÉPART RETOUR
MONTGUYON	Mairie Marché	Lundi 14h Mercredi 8h45	Lundi 16h45 Mercredi 11h45
	Zone de Clairvent		
MONTLIEU LA GARDE	Av. de la République (entre n° 11 et n°23)	Mardi et Jeudi 9h20 et 14h20	Mardi et Jeudi 12h et 18h30*
	Cabinet médical 2 rue du Collège		
	Zone de Milan, rte de Montendre		
MONTENDRE	Marché	Mardi et Jeudi 9h* et 14h	Mardi et Jeudi 11h30 et 18*
	Mairie Médiathèque		
	Gare		
BOSCAMNANT	Centre Hospitalier	Lundi 14h15 Mercredi 9h	Lundi 17h Mercredi 12h
JONZAC	Marché	Mercredi 14h Vendredi 6h*,8h30*, 14h	Mercredi 17h Vendredi 11h30, 18h*, 21h*
	Gare		
	Centre hospitalier		
	Les Antilles		
	Résidence Philippe Pôle Emploi		
	Rue du 8 mai		
Place du Château			
SAINT-AIGULIN	Gare	Mardi 6h30	Mardi 19h50

LOT SUD

Saint-Aigulin, La Barde, Saint-Martin-de-Coux, Boscamnant, La Genétouze, Montguyon, Saint-Martin-d'Ary, Cercoux, Clérac, Le Fouilloux, La Clotte, Neuvicq, Saint-Pierre-du-Palais, Bousse-et-Martron, Montlieu-la-Garde, Chevanceaux, Bedenac, Orignolles, Saint-Palais-de-Négrignac, Pouillac, Sainte-Colombe, Bussac-Forêt, Chepniers, Châtenet, Le Pin, Pognac, Montendre, Coux, Rouffignac, Courpignac, Chamouillac, Tugéras-Saint-Maurice, Corignac, Souméras, Mégnac, Soumoulins, Pommiers-Moulons, Salignac-de-Mirambeau, Chartuzac, Vibrac, Vanzac, Jussas, Expiremont, Bran, Messac, Chaunac.

DÉPARTS DE LA ZONE B, VERS...

COMMUNE DE DESTINATION	ARRÊT	HEURE D'ARRIVÉE	HEURE DE DÉPART RETOUR
JONZAC	Marché	mercredi et vendredi 6h*,8h*, 15h	mercredi et vendredi 18h30*, 21h*
	Gare		
	Centre hospitalier		
	Les Antilles		
	Résidence Philippe - Pôle Emploi		
	Rue du 8 mai		
Place du Château			
MIRAMBEAU	Mairie	jeudi et samedi 8h45	jeudi et samedi 11h
	Av. de la République		
	Zone commerciale		
ST GENIS DE SAINTONGE	Place de la Mairie	jeudi et samedi 9h15	jeudi et samedi 11h30
	Champs de Foire		
PONS	Place de la République Maison de Santé Marché Mairie	mardi 8h*, 15h jeudi 8h*, 15h samedi 9h30	mardi 11h30 et 18h30* jeudi 11h30 et 18h30* samedi 11h45
	France Services		
	Gare		
	Zone de Coudenne Laboratoire Grande surface		
ARCHIAC	Maison de Santé	mercredi et vendredi 8h30* et 14h30	mercredi et vendredi 19h*

LOT NORD

Mirambeau, Saint-Martial-de-Mirambeau, Saint-Genis-de-Saintonge, Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Bonnet-sur-Gironde, Boisredon, Champagnolles, Plassac, Saint-Ciers-du-Taillon, Saint-Thomas-de-Conac, Bois, Saint-Dizant-du-Gua, Lorignac, Saint-Germain-du-Seudre, Soubran, Semoussac, Saint-Georges-des-Agoûts, Saint-Sorlin-de-Conac, Sainte-Ramée, Semillac, Mosnac, Saint-Palais-de-Phiolin, Saint-Grégoire-d'Ardenes, Givrezac, Jonzac, Saint-Germain-de-Lusignan, Saint-Simon-de-Bordes, Ozillac, Saint-Martial-de-Vitaterne, Archiac, Jarnac-Champagne, Réaux sur Trèfle, Clion, Nieul-le-Virouil, Saint-Maigrin, Champagnac, Guitinières, Sainte-Lheurine, Fontaines-d'Ozillac, Clam, Saint-Ciers-Champagne, Saint-Georges-Antignac, Arthenac, Saint-Hilaire-du-Bois, Léoville, Meux, Neuillac, Saint-Eugène, Allas-Champagne, Villexavier, Brie-sous-Archiac, Allas-Bocage, Mortiers, Saint-Germain-de-Vibrac, Saint-Sigismond-de-Clermont, Neulles, Agudelle, Saint-Médard, Lussac, Consac, Saint-Dizant-du-Bois, Pons, Mazerolles, Avy, Bougneau, Pérignac, Germignac, Saint-Léger, Salignac-sur-Charente, Chadenac, Échebrune, Saint-Martial-sur-Né, Marnac, Fléac-sur-Seugne, Celles, Cierzac, Saint-Quantin-de-Rançanne, Lonzac, Coulonges, Brives-sur-Charente, Biron, Belluire, Saint-Seurin-de-Palenne.

**JUSQU'AU 23
OCTOBRE**
**CROISIÈRES
AU DÉPART DE
VITREZAY**

retrouvez toute la programmation sur
<https://www.portvitrezay.com>

**VACANCES DE LA
TOUSSAINT ET DE NOËL**
**ATELIERS DE CUISINE
PARENTS-ENFANTS**
**MAISON DE LA VIGNE ET
DES SAVEURS**

renseignements au 05 46 49 57 11
ou www.maisondelavigneetdessaveurs.com

22 OCTOBRE
**STAGE DE PILOTAGE
CIRCUIT DE
HAUTE-SAINTONGE**
JEAN PIERRE BELTOISE

renseignements au 05 46 04 08 10

**OCTOBRE ET
NOVEMBRE**

MAISON DE LA FORÊT
**Les mercredis de la nature
destinés aux enfants les
19 octobre, 2, 16 et 30
novembre après-midi**

(renseignements au 05 46 04 43 67
ou www.maisondelaforet.org)

**Ateliers créatifs pour
enfants pendant les
vacances de la Toussaint**

(renseignements au 05 46 04 43 67
ou www.maisondelaforet.org)

30 et 31 octobre :
**Animation Halloween à la
Maison de la Forêt**

(renseignements au 05 46 04 43 67 ou
www.maisondelaforet.org)

**VACANCES DE LA
TOUSSAINT**

**ANIMATIONS
ET ÉNIGMES
D'HALLOWEEN**
À MYSTERRA

renseignements au 05 17 24 30 58
ou www.parc-mysterra.fr

**DU 22 OCTOBRE
AU 4 DÉCEMBRE**
**EXPOSITION À LA
MAISON DE LA FORÊT
SUR LES CHAMPIGNONS
ET LES FRUITS
D'AUTOMNE**

renseignements au 05 46 04 43 67
ou www.maisondelaforet.org

DU 13 AU 16 OCTOBRE
**« FASCINANT
WEEK END »**

fête nationale du label
oenotouristique « Vignobles et
Découvertes » avec animations
chez les viticulteurs labellisés de
Haute-Saintonge

renseignements Office de Tourisme
de Haute-Saintonge · 05 46 48 49 29

23 OCTOBRE
**JOURNÉE OPEN PIT
LANE AU CIRCUIT DE
HAUTE-SAINTONGE**
**JEAN PIERRE
BELTOISE**

renseignements au 05 46 04 08 10

**JUSQU'AU 23
NOVEMBRE**

**SENTIERS
DES ARTS URBAINS
À PORT-MAUBERT ET
VITREZAY**

22 OCTOBRE À 21H
SPECTACLE
« VERY MATH TRIP »
au Centre de Congrès à Jonzac
à l'occasion du congrès
national de l'Association des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Public.
Spectacle ouvert à tous

renseignements à l'Office de Tourisme de
Jonzac 05 46 48 49 29

**DU 4 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE**
**FEUILLETS
D'AUTOMNE : THÉÂTRE
ET CONCERTS À
JONZAC**

renseignements · Office Municipal de
Tourisme de Jonzac · 05 46 48 49 29

28 OCTOBRE

**RAID
MULTI-ACTIVITÉS
À VITREZAY**

renseignements au 05 46 49 89 89
ou www.portvitrezay.com

DU 1ER AU 3
DÉCEMBRE

**NOMBREUSES
MANIFESTATIONS
DANS TOUTE LA
HAUTE-SAINTONGE
À L'OCCASION DU
TÉLÉTHON**

LES 10 ET 11
DÉCEMBRE

**SALON DES VINS ET DE
LA GASTRONOMIE À
PLASSAC**

renseignements au 05 46 49 06 98
ou 05 46 49 86 03

19 NOVEMBRE

**CONCERT JAZZ BLUES
À SAINT-MARTIAL-DE-
MIRAMBEAU**

renseignements au 06 13 31 92 09

4 DÉCEMBRE

**MARCHÉ DE NOËL À
JONZAC**

renseignements au 05 46 48 49 29

LES 10 ET 11
DÉCEMBRE

**5ÈME EXPOSITION
INTERNATIONALE
D'ORCHIDÉES DE 10H
À 18H AUX ANTILLES
DE JONZAC**

renseignements 07 88 09 65 11

20 NOVEMBRE

**FOIRE AUX ARBRES
À SAINT-GENIS-DE-
SAINTONGE**

renseignements au 06 70 86 50 52

7 DÉCEMBRE

**ATELIER DE NOËL À
LA MÉDIATHÈQUE DE
CERCOUX**

renseignements au 05 46 04 98 55

DU 10 AU 30
DÉCEMBRE

**MARCHÉ DE NOËL À LA
MAISON DE LA FORÊT**

renseignements au 05 46 04 43 67 ou
www.maisondelaforet.org

20 NOVEMBRE

**ANIMATION AUTOUR
DE L'ARBRE À LA
MAISON DE LA FORÊT**

renseignements au 05 46 04 43 67 ou
www.maisondelaforet.org

17 DÉCEMBRE

**MARCHÉ DE NOËL À
MONTGUYON**

renseignements au 05 46 04 25 59

18 DÉCEMBRE

**BOURSE AUX JOUETS
À JONZAC**

renseignements Office de Tourisme
Municipal de Jonzac au 05 46 48 49 29

**Retrouvez toute
la programmation culturelle sur
www.jonzac-haute-saintonge.com
et dans les pages du vacancier**

DU 22
OCTOBRE
AU 06
NOVEMBRE*

MYSTERRA HALLOWEEN

**OUVERT TOUS LES JOURS* DE 10H À 17H
PLUS DE 6 HEURES D'ACTIVITÉS EFFRAYANTES**

Nouvelles enquêtes, nouvelles histoires, nouveaux défis pour toute la famille



WWW.PARC-MYSTERRA.FR

05 17 24 30 58 - La taulette 17130 Montendre

*Sauf jeudi 27/10 et mercredi 2/11